BROÛT-VERNET

BROÛT-VERNET

Bulletin municipal 2025



Les 10 ans de la Fête de la Batteuse organisée par le Club des Jeunes

Décembre 2025

Sommaire

4 - 13 La commune

14 - 17 Le budget

18 - 19 Les travaux

20 - 21 L'état civil

22 - 37 Les associations

38 - 39 Les portraits

40 - 59 Le guide pratique

60 L'agenda

RESTEZ INFORMEZ !

Sur la page **Facebook**
Broût-Vernet Mairie

Sur **IntraMuros**
brout-vernet.fr application pour smartphones et tablettes

Sur le ***site internet***
www.brout-vernet.fr



La fontaine des gravoins

Directeur de la publication : **Bernard Devoucoux**
Crédits photos : **Mairie, associations, Philippe Richard**
Impression : **L'imprimeur - Mozac**
Nombre de tirages : **850**

Le mot du Maire



Cette année 2025 a, de nouveau, été une année de tensions internationales avec la guerre en Ukraine, année également marquée par une instabilité politique au niveau national. Les communes restent un pôle de stabilité.

L'équipe municipale actuelle est en place depuis le 28 mai 2020 ; nous avons eu à gérer la pandémie du Covid et la crise énergétique.

Nous avons intégré, dés le départ, les priorités de la santé et de la transition énergétique.

Comme vous vous en êtes rendu compte, le chantier de la Maison de Santé avance bien, nous espérons un emménagement en début d'année pour les trois médecins, l'infirmière Azalée et les deux kinésithérapeutes. Une quatrième médecin devrait intégrer la Maison de Santé à l'ouverture.

La résidence Séniors d'Evolea avance aussi rapidement ; nous espérons une arrivée des habitants en milieu d'année 2026. La salle d'activité devrait sortir de terre durant l'année 2026 pour être disponible en fin d'année.

Nous nous occupons des aînés mais aussi de nos écoliers. Le chantier de la garderie a démarré avec la construction de l'extension qui comporte des vestiaires, des sanitaires aux normes "handicapés" et un bureau. Le chantier de rénovation complet du bâtiment de la garderie démarrera le 8 avril 2026. Sont prévus l'isolation des murs et du plafond, le changement des fenêtres et la mise en place d'un chauffage au sol basse température. La livraison est prévue fin août avant la prochaine rentrée scolaire.

La vente des lots du lotissement du Bois de Sarlier est terminée. Les constructeurs et nouveaux habitants sont à 80 % des jeunes adultes. Bienvenue à eux tous.

A nouveau, l'été a été bien animé avec le festival des solidarités, la fête du 14 juillet, le marché paysan, les concerts et les représentations théâtrales et d'opéra. Vous avez été nombreux cet été à participer au dixième anniversaire de la fête de la batteuse. Très beau succès populaire et bravo à tous les bénévoles et au Club des Jeunes pour l'organisation.

L'équipe municipale a fait de son mieux même si tout n'a pas été parfait. Je remercie toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps pour que nous soyons, tous, heureux d'habiter notre village.

Je vous souhaite, à tous ainsi qu'à vos familles et proches, une bonne et heureuse année 2026 .

Bernard DEVOUCOUX

Le personnel

Service administratif

- Anne-Emilie ALLEMAND
- Simon BARGOIN
- Sabine CHARBONNET

Contact : 04 70 58 21 23
accueil@brout-vernet.fr

Service technique

- Bernard PLAVERET
- Guillaume TOURRET
- Patrice BASSINET
- Valentin BONNAMY

Contact : 04 70 58 30 42
st@brout-vernet.fr

Cantine scolaire

- Virginie BARNIER
- Fabienne FRAGNY

Contact : 04 70 58 20 06
cantine@brout-vernet.fr

Ecole

- Marie-France PLANEIX
- Nathalie CZARNECKI



Accueil périscolaire "Les Piafs" et accueil de loisirs "La Caz'Ados"

- Aurélie GARETIER
- Cécile DASSAUD
- Marie-France PLANEIX
- Nathalie CZARNECKI
- Bastien CHAFFAT

Contact : 04 70 58 24 79 / 06 78 61 02 94
garderie@brout-vernet.fr

Horaires de la Mairie

Accueil du public :
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h

Accueil téléphonique :
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

DEUX ARRIVÉES

Bastien CHAFFAT

Fort de son expérience de direction en centre de loisirs des collectivités voisines, Bastien nous a rejoints en mars pour renforcer l'équipe.



Educateur sportif qualifié, il propose aux enfants des activités sportives, deux jours par semaine. Passionné par l'animation socio-culturelle et sportive, il fabrique de nouveaux jeux et matériels qu'il met à disposition de la structure.

Valentin BONNAMY

Après un parcours notamment dans des enseignes de grande distribution, Valentin a rejoint le service technique depuis avril 2024 en renfort.



Sa grande polyvalence est très utile.

Le CCAS

Comme chaque année, le CCAS a offert un repas aux personnes de plus de 70 ans. Ce moment de convivialité a, une nouvelle fois, été apprécié. Le bureau du CCAS avait choisi comme thème "Les îles".













Les repas ont été dressés et servis par l'équipe municipale. Les décorations de la salle ont une nouvelle fois été imaginées avec l'aide des enfants de l'accueil périscolaire : palmiers, noix de coco, et autres décorations ont été appréciés.

Composition du CCAS

Président : Bernard DEVOUCOUX
Membres : Marguerite AUMONT, Raymond BONGRAIN, Béatrice GOYET, Nicole LOTIER, Patrick MAGERAND, Christine MARTINS, Denis MOULIN, Sylvie RICHARD

L'assistante sociale

La commune accueille, dans les locaux de la mairie, Madame Linda MORAND, assistante sociale de la Maison des Solidarités Départementales de Bellerive sur Allier. Elle assure, sur place, des permanences un mardi sur deux sur rendez-vous ou à domicile.
Ses missions sont de :
- Recevoir les personnes ayant des difficultés lors d'un entretien.
- Écouter, soutenir et conseiller ces personnes.
- Définir les services à mettre en place pour les accompagner.
- Mettre ces personnes en relation avec les bons partenaires.

Maison des Solidarités Départementales
11, Esplanade François Mitterrand
Résidence « Le Fontaine »
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Tel : 04 70 34 39 70

L'école



Directrice : Mme Stéphanie MELONI

Maternelles
Classe de PS-MS : Mme Adeline NICOLOT 19 élèves
Classe de MS-GS : Mme Stéphanie MELONI et Mme Margaux MEUNIER 17 élèves

Ecole primaire
Classe de CP-CE1 : Mme Marie-Reine TEYSSIER 24 élèves
Classe de CE1-CE2 : M. Jérôme DUBOEUF et Mme Juliette BONNEAU 23 élèves
Classe de CM1-CM2 : Mme Céline LANIESSE 23 élèves

Cette année encore, nous proposons aux élèves de nombreux projets enrichissants : sorties culturelles, interventions d'associations locales, activités sportives. Ces initiatives permettent de compléter les apprentissages fondamentaux tout en développant la curiosité et l'ouverture d'esprit de nos élèves.

Parmi les activités proposées en 2025 les enfants ont participé à la plantation d'une haie avec le concours de la municipalité. L'objectif était une meilleure intégration paysagère de la lagune. Elle a été faite avec l'aide des services techniques municipaux et dans le cadre d'un partenariat avec la fédération départementale des chasseurs de l'Allier.





Les assistantes maternelles

- Florence HOUBÉ - 14 rue de l'Anglard - Broût-Vernet - 04.70.58.23.55 / 07.81.65.21.88
- Aurélie PINIER - 9 rue de Chatellenier - Broût-Vernet - 06.77.65.75.66
- Béatrice VOZELLE - 20 route de Saint-Didier - Broût-Vernet - 04.70.59.40.76



La cantine

12 509 repas ont été servis sur l'année scolaire pour une dépense totale de 101 672,68 € soit un coût de revient de **8,13 € par repas**.

Tarif / repas 2025 / 2026

Tarif Social CAF : 1,00 €
Tarifs : de 3,15 € à 4,70 € selon la tranche de revenu

Les recettes totales pour la cantine ont été de 45 565,95 € réparties comme suit :
- 33 889,95 € des parents,
- 11 676,00 € de l'Etat dans le cadre de la tarification sociale CAF.

Le coût des repas était donc couvert à 55,2 % par la commune, 33,3 % par les parents et le reste par l'Etat. Sur les repas à 1 €, l'Etat a versé à la commune 3 € grâce à la tarification sociale.
Ces repas représentaient 31% des repas pris à la cantine.

La municipalité, appuyée par le Projet Alimentaire Territoriale (PAT) de la Communauté de Communes, a mis en place un approvisionnement en produits locaux bios et labellisés ; celui-ci représente 45 % des produits alimentaires. Cela permet de soutenir les agriculteurs locaux et de servir aux enfants des repas de qualité.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les élections

Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. L'élection se déroule dans le cadre d'un scrutin de liste paritaire de 15 noms.

L'inscription sur les listes électorales peut se faire en ligne ou en mairie. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

L'inscription est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie.
Chaque citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE).
https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale

L'accueil périscolaire

Accueil périscolaire « Les Piafs »

Direction :
Aurélie GARETIER, Directrice en charge de développer le secteur 6-11 ans
Cécile DASSAUD, Directrice adjointe en charge de développer le secteur 3-5 ans

Animation :
Marie-France PLANEIX, animatrice matin et soir
Nathalie CZARNECKI, animatrice soir
CHAFFAT Bastien, animateur soir

L'Accueil périscolaire est ouvert en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h30 les matins et de 16h00 à 18h30 les soirs.

Divers projets à thèmes sont proposés à chaque cycle avec des animations variées (créatives, sportives, comptines, yoga, contes, jeux musicaux, grand jeu, chasse aux trésors,…)

Du 13 janvier au 21 février 2025

Fêtons le Nouvel An Chinois ! Création de décors (porte d'entrée, affiche « Cerisier fleuri », dragon géant, lanterne), atelier « sushis bonbons », fabrication de chapeau chinois et de tap-tap, réalisation du prénom des enfants en Chinois, jeux d'opposition.
Finalité : spécial Carnaval.

Du 4 mars au 7 mai 2025

Tous différents, tous ensembles! Jeux sportifs pour les enfants de maternelle (l'île aux pirates, l'épervier, parcours de motricité et jeux de la banquise) et les élémentaires (foot, rugby, handball, cardiogoal et basketball), des animations sur le thème (contes, expression théâtral, jeux de rôles, jeux ludiques) mais également des activités de saison (lapin de Pâques, décorations de fenêtres spéciales Pâques, bocal d'Avril)
Finalité : Chasse aux œufs à thème « Emojis et orientation »

Du 12 mai au 4 juillet 2025

Animations autour de la Fête du pain organisée par le Comité des fêtes avec la réalisation de pains au lait en forme de bonhomme et la confection de saucisses feuilletées. Des animations sportives (élémentaires : sports de raquettes et jeux d'opposition avec ballon ; maternelles : relais et parcours d'obstacles).
Création d'épouvantails « Gru et les minions » qui ont été exposé à Verneuil-en-Bourbonnais dans le cadre du projet « La Balade des épouvantails ».
Réalisation de nébuleuses en bocal et de surprises pour la fête des mères et des pères.

Du 1er septembre au 17 octobre 2025

A la découverte du monde : découvrons l'Europe.
Des activités créatives sur le thème sont proposées : drapeau de l'Italie peint avec les mains, confection d'une mini Tour de Pise mais également des petits jeux (spaghettis party et atelier pizzas) mais également des animations sportives (3-5 ans : jeux de relais, parcours de motricité et jeux sportifs et pour les 6-11 ans : sports européens (Poul Ball, Voket Ball, Escrime)).
Finalité : Bal d'Halloween

Du 3 novembre au 19 décembre 2025

Projet avec la commune : la réalisation des menus, des centres de tables pour le repas des anciens et de cocotiers géants sur le thème des îles.
Des activités créatives sur le thème (masques vénitiens, des têtes de Trolles en herbes) mais également de saisons (savons de Noël, coloriages de Noël pour décorer le marché de Noël de l'association RECRE) et des animations sportives (3-5 ans : jeux de relais, parcours de motricité et jeux sportifs et pour les 6-11 ans : jeux d'équipe).
Finalité : Animation « Spécial Noël ! »

Anniversaires

Chaque dernier jeudi du mois, des ateliers cuisine sont proposés aux enfants pour réaliser des gourmandises salées ou sucrées (gâteaux, quiches…) qui sont ensuite dégustés le lendemain au goûter pour fêter les anniversaires des enfants nés dans le mois.

Aide aux devoirs

Mis en place les lundis et jeudis de 17h à 18h. Les enfants doivent être inscrits et peuvent rester le temps qu'ils le souhaitent (15, 20, 30 min…), en fonction de leurs besoins et de la quantité de travail.











Accueil de loisirs « La Caz'Ados »

Direction : Aurélie GARETIER
Animation : Cécile DASSAUD/ Léa SPACZEK / Bastien CHAFFAT

L'accueil de loisirs est ouvert les après-midis, la première semaine des petites vacances scolaires et trois semaines en juillet, fermé pour les vacances de Noël.
Des journées et/ou des veillées sont organisées en fonction du programme d'activités.
Pour une meilleure cohésion entre jeunes, deux groupes sont formés en fonction des âges : Groupe « Jeunes » (CM2-6ème) / Groupe « Jeunes plus » (A partir de la 5ème). Des temps en commun sont aussi mis en place.

Les activités abordées cette année 2025 :
Un programme d'activités diversifiés est réalisé en prenant en compte les demandes des jeunes concernant les activités et les sorties sur chaque période de vacances.
Des activités/projets en partenariat avec le Centre social « La Magic » et la Communauté de Commune St Pourçain Sioule Limagne sont également mis en place.

Hiver

Projet en partenariat avec les structures de la Communauté de communes sur les Cultures urbaines « Festival Jeunes ».

Activités proposées :
Street Art avec le graffeur Repy One, parkour avec le groupe « Les enfants sauvages Urban Performance, rap avec le rappeur Titfreacks, breakdance avec le « B-boy Nasty ».

Sorties : Prison Island, KFC et Patinoire. Bowling. Sortie à Chantelle pour la soirée de clôture du « Festival Jeunes ».

Printemps

Activités proposées : bubble foot, soirée pyjama/hotdog/détente, grands jeux dans Broût-Vernet, customisation de gourdes, course d'orientation/jeux de piste dans Broût-Vernet.

Sorties : journée au Pal.

Eté

Activités proposées :
La Caz'aventure :
Création de fléchettes polynésiennes, atelier cuisine et activité sportive (Voketball), customisation de T-shirt en cyanotype, tournoi de pétanque, course aux défis, grand jeu Sagamore, journée détente avec tacos party.

Sorties : construction de cabanes à la forêt de Marcenat, atelier pêche à l'étang de Bayet avec un intervenant. Mini séjour à Ebreuil (camping) avec descente en canoë, baignade, mini-golf, veillée Loup-garou, randonnée vélo et restaurant guinguette. Sortie à Saint Clément (accrobranche). Course d'orientation en canoë et baignade au lac d'Aydat. Sortie à Vichy : Troc Patate, laser game et bowling.

Automne

Activités proposées : cadre photos, grand veillée Loups-garous/tacos, grand jeu d'Halloween, slime, Kin-ball, tournoi multi-sports.
Sorties : sortie à Clermont-Ferrand (karting et Adventure Center)


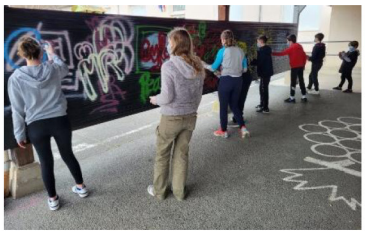



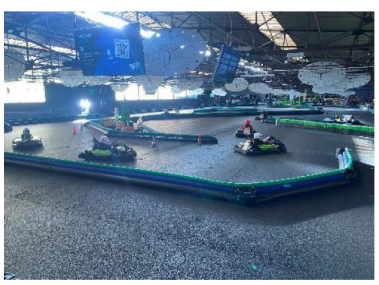


La sécurité

La sécurité est une préoccupation constante de votre municipalité.

Les relations avec les gendarmes sont très régulières pour gérer des problèmes de voisinage ou de délinquance ; nous essayons de régler les difficultés à l'amiable puis nous faisons appel au médiateur de la République et en cas d'échec de la médiation, à la justice.

Nous intervenons très souvent pour des divagations d'animaux (chats, chiens, bovins, équins, …). Nous vous rappelons que les animaux n'ont pas à divaguer sur la voie publique. En cas d'accident votre responsabilité sera engagée.

Les pompiers du centre de secours sont aussi présents au quotidien pour les secours aux personnes, mais aussi pour dégager les routes, mettre au sec les logements en couvrant les toitures… lors des tornades ou des orages que nous avons subis. Ils sont intervenus aussi cet été sur deux incendies accidentels de parcelles agricoles dont un route des Trois Ormeaux à l'entrée du bourg ; Merci à eux pour leur intervention rapide pour avoir protégé les maisons et évité un risque de propagation à la zone artisanale.



Depuis deux ans, nous avons des difficultés avec les bals organisés par le Club des Jeunes de Broût-Vernet. En début de mandat, l'esprit du bal local était respecté avec une fréquentation limitée à 200 jeunes issus des villages environnants. Depuis deux ans, cet esprit a été dénaturé avec plus de publicité sur les réseaux sociaux amenant beaucoup de jeunes du bassin vichyssois, la promotion des soirées se faisant sur la musique mais aussi sur la consommation d'alcool. Pour rappel, la loi Evin encadre la vente et la promotion de l'alcool. Des courriers et des réunions ont eu lieu avec le bureau du Club des Jeunes afin de leur demander de respecter le nombre de participants autorisé, l'accès aux sorties de secours et l'interdiction de servir de l'alcool aux mineurs.

Une soirée à 400 personnes pour 200 autorisées puis une soirée avec plus de 700 personnes pour 350 autorisées avec 2 comas éthyliques de mineurs qui ont été hospitalisés et un fort soupçon de trafic de drogue dans les toilettes de la salle des fêtes nous ont amené à signifier au Club des Jeunes de revenir à l'organisation de bals limités à 200 personnes avec le respect des règles.

Les instances de la Préfecture se font un devoir de nous le rappeler lorsque les services d'incendie et de secours ou ceux de la gendarmerie sont mobilisés régulièrement voir trop régulièrement. Mr le Préfet nous a, aussi, mis en garde sur le déplacement du trafic de drogue dans les villages ruraux. C'est aussi un risque collectif de fermeture de la salle par la Préfecture pour non-respect des règles de sécurité.

La fermeture pour plusieurs mois de la salle polyvalente aurait des conséquences graves pour la municipalité comme pour les associations de la commune. Aussi, c'est avec responsabilité qu'il est demandé à nos associations le respect des règles.

Le cimetière

Depuis le 3 mai 2025, la procédure de reprise des tombes en état d'abandon est terminée. Sur les 262 concessions concernées, 170 ont été reprises par la commune. Elles sont à présent proposées à la vente et dans l'attente le personnel municipal se chargera de leur entretien.

Les objets funéraires qui s'y trouvaient ont été triés et pour certains stockés, en prévision d'une revente, dans une démarche sociale et de développement durable.
L'objectif est double :

- Permettre aux personnes ayant de faibles ressources et faisant face à un décès d'honorer leurs défunts ;
- Recycler/réutiliser des matériaux encore en bon état.

Une première phase de reprise matérielle des concessions a été confiée à l'entreprise SFT Desmard pour :

- Aménager un ossuaire communal et un ossuaire dédié aux morts pour la France,
- Démonter les sépultures (stèles et monuments),
- Exhumer des corps pour les mettre en reliquaires,
- Remblayer des sépultures.

Suite à la procédure de reprise de concessions, de nouvelles grilles de tarifs ont été votées :

- pour favoriser la vente de concessions dans l'ancien cimetière ;
- pour permettre la vente d'éléments funéraires (pierre tombale, monument avec stèle, etc.).

Vente d'éléments funéraires

- Croix de plus de 50 cm 50 €
- Croix de moins de 50 cm 30 €
- Vases 20 €
- Crucifix de plus de 50 cm 50 €
- Crucifix de moins de 50 cm 30 €
- Plaque funéraire 30 €
- Grille en fer forgé 10 € le mètre linéaire avec un minimum de 2 mètres.



RAPPEL : Le titulaire d'une concession a deux obligations principales : l'entretien de la sépulture afin de maintenir cette dernière dans un bon état de conservation et le renouvellement du contrat de concession dans les délais légaux.

Si suite à une succession, vous faîtes partie des héritiers d'une concession funéraire il vous revient ainsi qu'autres autres héritiers l'obligation d'entretien de la concession. Le non-respect de cette obligation peut entraîner à terme la reprise du terrain par la commune, conformément aux dispositions de l'article L. 2223-17 du Code général des collectivités territoriales.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Location des concessions

- Pleine terre 2,40 m2
  15 ans : 200 € / 30 ans : 400 €
- Pleine terre 4,80 m2
  15 ans : 400 € / 30 ans : 800 €
- Case de colombarium
  15 ans : 300 € / 30 ans : 500 €
- Cavurne
  15 ans : 400 € / 30 ans : 600 €
- Redevance caveau provisoire
  1ère semaine : 30 € / par sem sup : 20 €

En images



Les 100 ans
de Maurice CHARIOT



Election
Mademoiselle Auvergne



3ème anniversaire
du café associatif



4ème marché
des producteurs



Festi'jeunes
ateliers Krump



Tournoi des jeunes
AS Val de Sioule

BROÛT-VERNET
DES PROJETS POUR TOUS

Il en est de l'équipe municipale majoritaire comme des saisons ou des nuits et des jours : il arrive un moment où le temps est écoulé et la suite doit s'écrire !

Notre équipe, "Des projets pour tous" est fière du mandat qui s'achève, avec le sentiment du devoir accompli. Il s'agit de treize personnes investies qui ont fait le choix de travailler au bien commun, pendant six ans, qu'elles soient ici remerciées !

Nous avons lancé de grands chantiers, pris des décisions, fait des choix : c'est le propre de la gouvernance, qu'elle soit municipale, départementale, régionale ou nationale. Nous avons certainement suscité des désaccords, des désapprobations, comme il est normal en démocratie !

Mais le moment est venu du bilan et de la cohérence : ces chantiers engagés, ces décisions prises, ces choix doivent guider votre raisonnement, en toute logique : faut-il une rupture ou bien une continuité pour les prochaines années ? Les urnes nous le diront...



La fontaine Saint-Mazeran



La Halle

REUSSIR BROÛT ENSEMBLE

Amies et amis de Broût-Vernet voici qu'une nouvelle année se profile, mais aussi qu'un mandat se termine.

Dans ce petit message je vais tout d'abord vous souhaiter une excellente année 2026 avec en premier lieu une très bonne santé, ensuite je vais me permettre de vous encourager à remplir, au mois de mars, votre devoir de citoyen en vous rendant au bureau de vote. En effet à période régulière, notre démocratie nous donne la possibilité de nous exprimer, alors il ne faut surtout pas bouder cette possibilité. Qu'à Broût-Vernet il y ait une ou plusieurs équipes qui se proposeront à vos suffrages, il faut aller déposer votre bulletin dans l'urne sans aucune arrière-pensée.

Encore une fois je vous souhaite une excellente année

Pierre Houbé

La loi du 27 février 2022 prévoit de réserver un espace d'expression à l'opposition au sein des bulletins d'informations.

Fonctionnement 2025

DEPENSES de fonctionnement	Budget primitif 2025	%
Charges de personnel et frais assimilés	522 800,00 €	38,56%
Charges à caractère général	312 800,00 €	23,07%
Virement à la section d'investissement	202 748,19 €	14,95%
Autres charges de gestion courante	184 602,98 €	13,62%
Atténuations de produits	94 221,00 €	6,95%
Charges financières	24 100,00 €	1,78%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 021,00 €	0,89%
Charges spécifiques	1 500,00 €	0,11%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	1 000,00 €	0,07%
Total Général	**1 355 793,17 €**	**100%**

RECETTES de fonctionnement	Budget primitif 2025	%
Impositions directes	508 694,00 €	37,52%
Excédent de fonctionnement reporté	288 458,21 €	21,28%
Impôts et taxes	247 266,96 €	18,24%
Dotations et participations	218 844,00 €	16,14%
Produits des services, domaine et ventes diverses	67 430,00 €	4,97%
Autres produits de gestion courante	22 000,00 €	1,62%
Atténuations de charges	3 100,00 €	0,23%
Total Général	**1 355 793,17 €**	**100%**

DEPENSES

Les charges de personnel sont en légère hausse de 2 % pour tenir compte des évolutions salariales et de la hausse de cotisations retraite.

Parmi les charges à caractère général, les primes d'assurances sont également significativement à la hausse. Les charges d'énergie continuent à baisser.

Electricité : Les budgets communaux financent 15 compteurs électriques : Mairie, école, garderie, bibliothèque, cantine, salle polyvalente, baraque Adrian, la Halle, église, local jeune, stade et local technique,deux postes de relevage et la station de lagunage pour l'assainissement. Le cabinet médical a un seul compteur.

En 2023, en pleine crise énergétique et malgré les efforts d'économie de tous, nous avons eu pour 50 883 € de facture d'électricité. En 2024, une première baisse des prix et la première installation de panneaux solaires sur les garages communaux a permis de faire baisser la facture.

En 2025, la production de la deuxième installation sur les vestiaires du stade continue ainsi qu'une nouvelle légère baisse des prix ont fait baisser la facture annuelle qui devrait être de 23 000 €.

Chauffage : Depuis le début du mandat,d'importants travaux d'isolation et de changement d'énergie ont été réalisés.

L'isolation de quatre classes et du dortoir à l'école, l'isolation des combes de la garderie et de la bibliothèque ont fait baisser les consommations de fioul et de gaz.

La suppression de la vieille chaudière à fioul et de trois chaudières à gaz par deux chaudières à granulé bois a permis des économies substantielles. L'eau chaude est distribuée dorénavant par un réseau de chaleur enterré. Ce réseau dessert la salle polyvalente, les écoles, la cantine, la bibliothèque, la mairie et bientôt la garderie.

RECETTES

Les recettes du produit des impôts fonciers continuent d'évoluer positivement avec de nombreuses rénovations et des constructions nouvelles.

L'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER) dépasse pour la première fois les 50 000 €. Il s'agit d'une taxe sur les pylônes mais aussi sur les installations de production d'énergie de plus de 100kw (hydroélectricité et photovoltaïque).

La bonne maitrise des charges de fonctionnement permet de virer 202 748 € au budget investissement.

Investissement 2025

DEPENSES d'investissement	Budget primitif 2025	%
Opérations financières	641 908,74 €	46,66%
Travaux et aménagement Garderie	341 030,64 €	24,79%
Salle activité	100 000,00 €	7,27%
Non individualisé	62 940,00 €	4,58%
Eglise	46 800,00 €	3,40%
Voirie 2025	46 786,80 €	3,40%
Reprise Concession Cimetière	30 000,00 €	2,18%
Travaux réhabilitation ancienne poste	28 376,14 €	2,06%
Révision PLU	15 637,60 €	1,14%
Divers 2025	13 764,00 €	1,00%
Divers 2024	11 210,55 €	0,81%
Réhabilitation mobilier + électricité église	10 930,80 €	0,79%
Ecole 2025	10 652,40 €	0,77%
Aménagement Tiers lieu	5 575,60 €	0,41%
Cantine 2025	3 240,00 €	0,24%
Matériel Service Technique 2025	3 000,00 €	0,22%
Service administratif	2 759,56 €	0,20%
Service Administratif 2025	1 028,00 €	0,07%
Total Général	**1 375 640,83 €**	**100%**

RECETTES d'investissement	Budget primitif 2025	%
Travaux réhabilitation ancienne poste	41 918,48 €	3,05%
Isolation des classes de l'école	8 425,21 €	0,61%
Installation d'une chaudière à bois	186 213,35 €	13,54%
Réhabilitation mobilier + électricité église	17 487,70 €	1,27%
Travaux et aménagement Garderie	314 000,00 €	22,83%
Eglise	19 500,00 €	1,42%
Voirie 2024	30 652,05 €	2,23%
Ecole 2025	4 299,04 €	0,31%
Voirie 2025	10 191,00 €	0,74%
Salle activité	24 000,00 €	1,74%
Reprise Concession Cimetière	15 000,00 €	1,09%
Divers 2025	5 000,00 €	0,36%
Révision PLU	10 000,00 €	0,73%
Non individualisé	305 213,88 €	22,19%
Opérations financières	383 740,12 €	27,90%
Total Général	**1 375 640,83 €**	**100,00%**

Le budget prévisionnel d'investissement est équilibré avec des opérations qui se terminent et des nouveaux investissements pour 2025 :

- La construction de l'agrandissement de la garderie a commencé, il permettra d'augmenter la surface des vestiaires, de créer des sanitaires aux normes « Personne à Mobilité Réduite » et un bureau d'accueil pour les familles. La deuxième tranche nous permettra de réaliser un programme important d'isolation : changement des fenêtres, des portes, isolation des murs,changement de plafond, ventilation dynamique et plancher isolant basse température. Il en résultera plus de confort pour les enfants et les personnels. Nous attendons aussi des économies substantielles en énergie.
- Un programme de voirie essentiellement sur les rues de la caserne et Marie Champiat.
- Les travaux de la salle d'activité des logements "sénior" débuteront en début d'année 2026.



Combien cela coûte ?

LA MAISON DE SANTE

La maison médicale actuelle étant trop petite pour accueillir de nouveaux médecins et les kinésithérapeutes, la majorité municipale a décidé de construire une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). Elle accueillera en début d'année quatre médecins, trois kinésithérapeutes et une infirmière. Elle est aussi prévue pour une assistante médicale et un interne. Des locaux communs seront disponibles à l'étage pour les réunions, les formations et les repas des professionnels.
Le budget des travaux est de 1 042 884 €.

Le financement a été assuré de la manière suivante :

- Etat ……250 000 €
- Conseil Régional ……250 000 €
- Conseil Départemental ……157 779 €
- Communauté de Communes ……50 000 €
- Syndicat Dptal d'Electricité (SDE) ……7 262 €

Le solde de 327 843 € est financé par le budget annexe « Cabinet médical » avec un emprunt au taux de 3,65 % de 300 000 € sur 20 ans auprès de la Banque des Territoires. Les loyers des professionnels de santé financeront les coûts de la construction restants.



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

ALLIER BOURBONNAIS Le Département

SAINT-POURÇAIN SIOULE LIMAGNE

SDE 03 Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier

Combien cela coûte ?

LES MURS DES DEUX COURS D'ECOLE

Ce projet, validé par le conseil d'école, a permis de rénover les deux murs des cours d'école. Les travaux de préparation ont été faits par le chantier d'insertion de la Communauté de Communes, la réalisation des peintures décoratives par les élèves et les parents avec les conseils et la participation de « Marion Les Couleurs ».

Le coût total s'est élevé à 7 226 €. Le financement a été assuré de la manière suivante :

- Commune ……..2 427 €
- Communauté de Communes .....2 299 €
- Coopérative scolaire ……1 830 €
- Association RECRE……670 €





LA RESTAURATION DE L'AIGLE LUTRIN ET DE DEUX TABLEAUX DE L'EGLISE

Les deux grands tableaux donnés par Napoléon III et son épouse, l'impératrice Eugénie, avaient besoin d'un nettoyage et d'une restauration des peintures. Les cadres ont été également restaurés et redorés. L'aigle lutrin était en piteux état, après avoir été récupéré suite à un vol. Le pied était mangé par les vers. Une restauration complète a été faite par des artisans d'art. Il a ensuite repris sa place dans l'église après des décennies d'absence.

Le coût des travaux a été de 20 943 € financés par des fonds publics pour 8 376 € par la Direction des affaires culturelles, et pour 3 143 € par le Conseil Régional. Des financements privés ont été obtenus pour 5 000 € auprès du Club des mécènes de la Fondation du Patrimoine et pour 4 000 € auprès d'Azi la Garance. Suite à la mobilisation des élus et des services administratifs et techniques, le reste à charge pour la commune est de 424 €.



Avant



Après

La maison de santé

La construction de la Maison de Santé, dont nous avons posé la première pierre en début d'année, a bien avancé. Elle pourra accueillir les trois médecins déjà présents et des locaux sont disponibles en prévision de l'installation d'une quatrième médecin en 2026. Elle pourra aussi accueillir un interne et un assistant médical. L'infirmière prévention Azalée y effectuera ses consultations. Les kinésithérapeutes déjà présents dans la grande rue s'installeront dans des locaux adaptés à leur activité. Une installation d'un troisième est également envisagée en 2026.

A l'étage, une salle est prévue pour les repas, les réunions, les formations des professionnels de santé du secteur Broût-Vernet - Escurolles.

Ce projet est soutenu par l'ARS et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sud Allier. Cette CPTS regroupe les Maisons de Santé de Gannat, Ebreuil, Chantelle, Bellenaves, Saint-Pourçain-Sur -Sioule, Varennes-Sur-Allier et Broût-Vernet. Elle coordonne les politiques de prévention et de permanence de soirée et de week-end sur ce territoire.



Le lotissement "Bois de Sarlier"

Les 14 lots à bâtir du lotissement sont maintenant tous vendus. Le produit de la vente est de 330 000 € TTC, ce qui a permis de couvrir les frais engagés par la commune.

Les acquéreurs sont très majoritairement des jeunes adultes.



La résidence séniors

La coopérative habitat EVOLEA a décidé de construire à Broût-Vernet 16 logements dans le lotissement des Deux Chênes. La résidence séniors comprendra 10 logements T2 et 4 logements T3, ce seront tous des logements adaptés "mobilité réduite ». Il y aura également 2 logements T4 pour des familles.



Le chantier avance bien et nous espérons que les logements seront disponibles pour le premier septembre 2026. Les réservations et les renseignements se font auprès d'EVOLEA à Moulins.

Une salle d'activité d'environ 100 m2 sera construite par la commune en 2026 à côté de la résidence séniors. Elle sera climatisée en prévision des étés caniculaires à venir. Cette salle sera utilisée par les habitants de la résidence séniors mais aussi par les associations de Broût-Vernet. Nous espérons que ce quartier favorisera les relations intergénérationnelles.

Les travaux de voirie

La commune de Broût-Vernet s'étend sur 3171 ha. Elle possède une centaine de kilomètres de chemins ruraux et de voies communales. Ce sont les employés municipaux qui les entretiennent en bouchant les trous (100 tonnes de cailloux) dans les chemins et en mettant de l'enrobé sur les voies communales. Des conditions climatiques favorables sont nécessaires pour réaliser ces travaux.

Nous avons fait faire à des entreprises les travaux de rénovation de la rue de la caserne et de la rue Marie Champiat. Une traversée de chemin a été refaite à Mirabeau. Le dernier chantier de l'année a été les parkings de la maison de santé.

Un des importants chantiers de l'année a été de dégager les routes lors de la tornade de juin et des gros orages du mois d'aout ; les employés communaux, les pompiers et des bénévoles se sont mobilisés pour réaliser ce travail. Merci à eux pour leur mobilisation au service des habitants.



Louis JAFFUEL



Louis Jaffuel est né le 25 mars 1948 à Langogne (Lozère), A l'âge de 5 ans, sa famille rejoint Broût-Vernet et s'établit à la ferme des Dacs, A son arrivée, il fréquente l'école libre de la rue du Couvent, mais rapidement intègre l'école publique laïque. En 1965, il obtient ses diplômes agricoles à l'Ecole d'Agriculture de Marmilhat fréquentée également par Jean-Jacques Rozier, Jean-Paul Valez, Gérard Glomet, Michel Vidal, etc. A son retour de l'armée, il exploite la ferme des Dacs. En 1975, avec son frère il fonde le GAEC des Dacs (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun). Il poursuit l'exploitation jusqu'à sa retraite en 2008-2009.

Ses engagements au service des autres ont pris différentes formes :

Sapeur pompier volontaire : Il entre au C.P.I. (Centre de Première intervention) le 2 février 1972 . Il prendra une retraite après plus de trente années de service au grade de caporal en 2003.

Société de chasse : Il en sera d'abord trésorier puis président suite à la disparition de Jean-Paul Valez.

Conseil municipal : Il est le plus jeune élu en 1971 sous la première municipalité de Didier Burelle. Il sera réélu en 1977, 1983 où il est adjoint au maire. Lors de l'élection municipale de 1989, Hubert Chassaing est élu maire, Louis devient premier adjoint. Il ne se représente pas en 1995. En 2001, Louis Jaffuel décide de se présenter. Il est élu maire de Broût-Vernet en 2001, Jean-Paul Valez devient son premier adjoint.

Syndicat intercommunal de voirie : En 1983, Louis Jaffuel accède à la présidence du syndicat qui couvrait 22 communes adhérentes puis 23. En 1994, sous sa présidence le centre inaugure de nouveaux locaux. En 2001, lorsqu'il est élu maire, il laisse sa place de président.

Le travail était aussi une priorité : son bois, son jardin, ses chiens, ses ânes, sa maison où il réalise souvent seul de nombreux travaux. Il a exercé son métier d'agriculteur avec intelligence. La chasse et les voyages occupaient également une grande partie de son temps. La cuisine et les confitures étaient aussi au nombre de ses loisirs de retraité.

Louis Jaffuel nous a quittés le 12 août 2025.

Emmanuel GIVELET

Emmanuel Givelet est né le 28 novembre1935 à Gouaix dans le département de Seine et Marne. Il effectue son service militaire à Spire (en RFA) et part ensuite pour l'Algérie dans l'Oranais. Diplomé du CNAM (Conservatoire des Arts et Métiers), il devient programmateur puis ingénieur informaticien à Paris puis aux Ancizes dans le Puy-de-Dôme.

Suite à sa retraite en décembre 1995, avec son épouse, ils s"installent à Broût-Vernet. Ils participeront rapidement à la vie paroissiale et municipale. Emmanuel Givelet est élu en 2001 au Conseil municipal de Broût-Vernet où il exerce son mandat sous la municipalité de Louis Jaffuel. Il nous a quittés en avril 2025.



L'ETAT CIVIL

Du 1er décembre 2024 au 3 décembre 2025

Naissances



- Valentin PUTINIER..... le 31 décembre 2024
- Lyana, Anauël GERMAIN..... le 31 janvier 2025
- Isabella-Rose, Brigitte, Marie BUSSERON..... le 31 mai 2025
- Emilio TOURNADRE.....le 31 mai 2025
- Savéria, Magdeleine, Marie, Emilie VEYRET.....le 11 juin 2025
- Jean, Claude, Christophe DUPIN..... le 28 juillet 2025
- Mïa, Rachel, Leonor RUFFAUT..... le 8 août 2025
- Éléna BOUCHER..... le 20 août 2025
- Sybille, Jeanne, Marie, Thérèse GRÖSSLER.....le 3 octobre 2025

Mariages



- Alex et France KARAGUINSKY.....le 1er mars 2025
- Timothée et Laurine BERNARD.....le 14 juin 2025
- Xavier et Aline SÉROUX .....le 5 juillet 2025
- Stéphane et Catherine BOURNAT .....le 9 août 2025
- Corentin et Mélissa MAILLARD .....le 9 août 2025
- Emilien et Paola BACH .....le 15 novembre 2025

PACS

- Alexandra ESTEVES et DÉGOULANGE Christopher le 10 juin 2025

Décès



Ils nous ont quittés en 2025

- Jacqueline HÉVIN (89 ans).....le 10 janvier
- Odette MEYNIAL (88 ans)..... le 4 avril
- Emmanuel GIVELET (89 ans)..... le 18 avril
- Muriel MEUNIER (56 ans)..... le 18 mai
- Pierre BARDIN (89 ans)..... le 29 mai
- Suzanne MEUNIER (87 ans)..... le 29 juin
- Francisque TÈCHE (97 ans)..... le 17 juillet
- Louis JAFFUEL (77 ans)..... le 12 août
- Agnès MERCIER (60 ans)..... le 15 août
- Claude LAUBADÈRE (81 ans) ...le 10 septembre
- Gilberte DANGLARD (87 ans)..... le 26 octobre
- Auguste SCIAU (93 ans)..... le 31 octobre
- Marcel CHARGROS (77 ans)..... le 5 novembre
- Claude HEVIN (94 ans) .....le 3 décembre

Personnes nées ou ayant habité la commune

- Alain MALGLAIVE (97 ans) ..le 28 novembre 24
- Monique HUGUET (87 ans) ...le 6 décembre 24
- Annie FORÊT (101 ans) .....le 17 janvier
- Danielle GODEFERT (84 ans) .....le 29 janvier
- Marguerite BEAULIEU (96 ans) .....le 6 février
- Maurice COURTELLEMONT (92 ans) le 11 avril
- Henri CHAMPAGNAT (93 ans) .....le 22 avril
- Nicole RABEYROUX (95 ans) .....le 28 mai
- Alphonse PACAUD (96 ans) .....le 14 novembre

Amallis



AMALLIS, un service de proximité au cœur de l'Allier

Avec 16 antennes réparties dans tout le département, AMALLIS accompagne depuis près de 20 ans plus de 3 500 bénéficiaires dans le maintien à domicile. Aide à domicile, soins infirmiers ou accompagnement spécialisé : nos équipes s'adaptent à chaque besoin pour offrir un service de proximité, humain et de qualité.

Un quotidien facilité,

Vivre à son domicile lorsque l'on vieillit nécessite souvent un peu d'aide. Préparation des repas, aide à la toilette, entretien du logement, accompagnement à des rendez-vous médicaux ou pour les courses, autant de services assurés par nos aides à domicile. Leur objectif : simplifier le quotidien tout en respectant les habitudes de vie de chacun·e.

AMALLIS, ce sont aussi des soins infirmiers à domicile et des accompagnements spécialisés pour les personnes atteintes de troubles cognitifs (dont la maladie d'Alzheimer). Ces interventions offrent également aux aidantes et aidants un temps de répit, en toute confiance.

AMALLIS place chaque bénéficiaire au cœur de son activité, dans le respect des droits, de la dignité, de la culture et du projet de vie de chacun·e, avec des interventions adaptées et bienveillantes sur tout le territoire de l'Allier.

Une équipe expérimentée et investie,

Aides-soignant(e)s, aides médico-psychologiques, aides à domicile, assistant(e)s de vie sociale : toutes et tous ont à cœur d'offrir un service de qualité. Présent(e)s 7 jours sur 7, de 7h à 21h, les intervenantes et intervenants s'adaptent à chaque situation avec professionnalisme et bienveillance.

L'antenne de Brout-Vernet compte une quarantaine de salarié(e)s, encadrés par une responsable de secteur, une infirmière coordinatrice et une secrétaire. Cette organisation garantit un suivi sur-mesure et une écoute de proximité. Grâce à une politique de formation continue, les équipes maintiennent un haut niveau de compétence dans le domaine de l'aide à la personne.

AMALLIS recrute et forme ses futur(e)s salarié(e)s,

Les besoins en accompagnement ne cessent d'augmenter. C'est pourquoi AMALLIS mène une politique active de recrutement et de formation.

Vous souhaitez rejoindre nos équipes ? Le ou la futur(e) salarié(e) d'AMALLIS aime le contact, a le sens du service rendu et sait faire preuve d'initiative. Une qualité indispensable ? La motivation ! Aucun diplôme n'est exigé pour les postes d'aide à domicile : AMALLIS accompagne chaque salarié·e dans son parcours professionnel (formations, évolution, projets de carrière...). Rejoindre AMALLIS, c'est intégrer une structure dynamique, bénéficier de frais professionnels indemnisés, de la mutuelle, du CSE, et travailler dans un environnement humain et valorisant. Permis B et véhicule exigés.

VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ
28 Rue de la Chaume 03110 BROUT VERNET

SERVICE D'AIDE À DOMICILE
04.70.35.36.96

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
04.70.35.36.97

Retrouvez nos services & nos offres d'emplois dans tout l'Allier, sur www.amallis.fr et sur

Amis du Domaine du Centenaire

La saison 2026 fera la part belle au piano (un récital des études de Chopin interprétées sur Pleyel Wolff du 19 eme siècle et un récital Satie) à l'opéra avec début août un Rigoletto de Verdi très prometteur (Regent's Opéra de Londres) mais aussi au théâtre avec en résidence Charles du Méglio qui avec sa compagnie Ogma nous réserve la belle surprise de Fables de La Fontaine et de lettres de Madame de Sévigné mises en scène et interprétées dans l'esprit du Grand siècle, une des rares compagnies qui joue chaque année à Versailles dans la galerie des Glaces .. nous mesurons notre chance !

Et comme à l'accoutumée désormais 3 ou 4 surprises qui seront dévoilées au début du printemps 26, où cinéma, blues et jeunes talents auront leur mot à dire !

Le retour très demandé des belles anciennes (autos et motos) est très sérieusement envisagé sous une organisation différente, plus ouverte au public et plus participative.
Les grandes innovations sont donc les résidences d'artistes (Christian Waechter et la compagnie Ogma), les interprétations originales, l'atelier de restauration en résidence aussi du piano Pleyel Wolff de concert du Domaine.

Avec pour cadre magnifique le parc du Domaine qui s'honore de l'esprit accueillant de notre Bourbonnais grandeur nature

ATEC La team de Broût

Cela fait maintenant 2 ans que les jeunes de l'ATEC (Association Temporaire d'Enfants Citoyens) a été fondée.

Cette année encore, " La team de Broût " a mis au jour quelques projets. Ils sont encadrés par Aurélie Garétier, directrice de l'Acceuil périscolaire « Les piafs » et de l'accueil de loisirs « La Caz'Ados » et Bastien Chaffat, animateur de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs.

Le bureau n'a pas été modifié cette année et l'association a accueilli de nouveaux membres

Le bureau

Président	Lucas CHABARD
Vice-présidente	Célia CARUANA
Secrétaire	Quentin DESILLES
Trésorier	Mathias BASSOT

La kermesse organisée le 18 mai sur la place de l'église a été réussie grâce à l'implication de tous les membres de l'association et de leurs familles, et à une météo clémente.



Rendez-vous en 2026 pour renouveler cet évènement !

AS Val de Sioule

Une année à oublier pour les footballeurs

C'est sans doute la pire saison du club de l'AS Val de Sioule depuis sa création en 2009. Un constat évoqué lors de l'assemblée générale tenue au stade municipal sous la présidence de Philippe Alligier. Ce dernier, après avoir remercié toutes celles et ceux qui oeuvrent au bon fonctionnement du club, a laissé la parole aux représentants des mairies de Broût-Vernet, Etroussat et Barberier. Avec ce constat que chacune des mairies veillent, elles-aussi, à ce que les conditions matérielles soient réunies pour que les équipes évoluent de la meilleure façon possible.

Concernant la vie du club, Philippe Alligier a remercié Germain Poulet et Thomas Pinfort qui couvrent le club au niveau arbitrage puis félicité les jeunes U13 champions d'Allier D4.

Les bilans sportifs ont ensuite été abordés par les responsables de chaque équipe. Thomas Pinfort pour les U11, « on a évolué dès le départ dans un niveau trop haut et avec un effectif pas adapté ». Victor Hévin pour les U13 « nous avons évolué avec deux équipes et les résultats ont été contrastés entre l'équipe 1 et l'équipe 2 ». En seniors, Sylvain Jaffuel pour l'équipe 2 relevait « la difficulté pour ses joueurs d'évoluer dans un championnat très relevé. De plus l'effectif a manqué de stabilité et par là-même d'automatisme pour pouvoir rivaliser correctement ».

Pour la saison 2025-2026 qui a débuté en septembre, l'équipe évolue désormais en D4. Benoît Parot pour l'équipe fanion évoquait « une saison jouée sur le fil du rasoir avec un maintien acquit en D2 de manière heureuse. La première partie de saison avait offert quelques espoirs qui ont été douchés après la trêve avec des résultats médiocres. »

Pour cette saison 2025-2026 la responsabilité des équipes seniors a, à nouveau, été confiée à Benoît Parot. Chez les jeunes, une équipe U14-U15 a vu le jour en entente avec Chantelle et Ebreuil. Les équipes U13, U11, U9 et U7 évoluent en entente, toujours, avec Chantelle.



L'équipe A



L'équipe B

Le bureau

Président d'honneur	Michel QUILLERET
Président	Philippe ALLIGIER
Vice-présidents	Bernard PAROT
	Christian FRAGNY
Trésorier	Alain GAUDON
Trésorier adjoint	J-Claude BEAUJON
Secrétaire	Philippe RICHARD
Secrétaire adjoint	Germain POULET

Azi La Garance

Depuis 1997, l'association Azi la Garance vous fait connaître ou découvrir le patrimoine de Broût-Vernet et de sa proche région, à travers une publication semestrielle et l'édition d'ouvrages très documentés, mais aussi avec des événements exceptionnels.

L'année qui vient de s'écouler n'a pas été en reste :

- célébration du 140ième anniversaire de la naissance de Pierre J. Boulanger, le père de la mythique 2 CV (en compagnie de membres de sa famille), lors d'un périple… en 2 CV de Broût-Vernet à Lempdes et retour ; également une rencontre avec M. Serge Gévin, l'initiateur des séries spéciales telles les Spot, Caban, Charleston et autres Dolly et Cocorico…
- une conférence de haut niveau donnée par deux grands reporters, François d'Alançon ancien chef du service étranger de « La Croix » et Richard Werly, correspondant du média suisse Blick et chroniqueur sur Arte, LCI, LCP, RTL, etc.
- une sortie découverte en Beaujolais et Dombes au mois de mai.
- nous avons assisté au retour dans l'église paroissiale des tableaux (Van Dyck et Dedreux-Dorcy) ainsi que de l'aigle lutrin, l'ensemble ayant bénéficié d'une magnifique restauration à laquelle a participé financièrement Azi la Garance.
- l'association s'est engagée dans la restauration d'une quinzaine de sépultures présentant un intérêt patrimonial, historique ou local, ce dans le cadre de la reprise de tombes réputées en état d'abandon dans l'ancien cimetière communal. Si des volontaires bénévoles souhaitent participer à ces petits travaux, ce sera avec plaisir que nous les accueillerons.
- notre publication semestrielle « La Feuille de Garance » permet de valoriser des lieux, des personnages ou des évènements : l'adhésion annuelle à l'association et à notre revue est de 20 € pour une personne et de 25 € pour un couple.
- le dernier grand moment 2025 : lors d'une conférence- exposition, Philippe Carré nous a livré sa publication « 2000 ans d'échanges le long des chemins et routes de Broût-Vernet et Saint-Didier ». Une découverte de notre secteur à travers l'histoire des chemins et routes, de leurs tracés, des échanges commerciaux, etc., avec cartes et autres illustrations inédites. Le livre est encore disponible auprès de l'association au prix de 25 € (tél : 06.74.47.26.12).

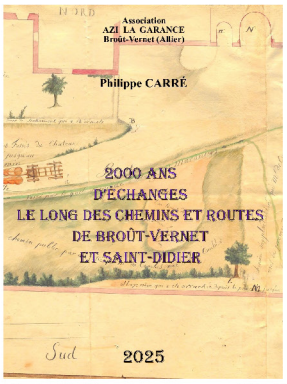

Plusieurs projets sont à l'étude pour 2026 :

- sortie : le Pays de George Sand et la maison de « Jour de Fête » de Jacques Tati, Limoges et Aubusson, la découverte de la Haute-Loire…
- le sujet de « l'eau » (sous tous ses aspects), qui pourrait faire l'objet d'une publication, tout comme le métier aujourd'hui un peu oublié de « charron », ou bien encore, un travail sur le thème des vitraux, l'atelier-créateur, le travail du professionnel, les familles « offrantes », etc.
- la restauration de sépultures (comme cité plus haut), la découverte ou redécouverte de tombes contenant les dépouilles de soldats médaillés de Sainte-Hélène.
- nos deux « Feuilles de Garance » de janvier et juillet 2026, avec la rédaction d'articles inédits sur notre histoire locale.

L'association Azi la Garance vous souhaite une belle année 2026.

Jean-François GLOMET, président

Le bureau

Président	Jean-François GLOMET
Vice-président	Olivier PERRET
Trésorier	Philippe RICHARD
Secrétaire	Michèle LAFOUCRIERE

La bibliothèque

La bibliothèque vous accueille le **jeudi de 10h30 à 11h30** et le **samedi de 10h30 à 11h30**.

Nous vous proposons des livres pour petits et grands, des romans, des romans policiers, des témoignages, des documentaires, des bandes-dessinées, des albums ainsi que des livres en gros caractères, sans oublier l'histoire de notre village et de notre région. Nous avons aussi quelques jeux de société.

L'adhésion est gratuite.

Vous pouvez accéder à deux types de fonds :

- celui appartenant à la Bibliothèque de Broût-Vernet, enrichi au fil des années grâce à des dons,

- un fond non permanent renouvelé tous les ans et alimenté par la Médiathèque Départementale de l'Allier qui nous apporte également une assistance technique.

N'hésitez pas à nous faire des suggestions !

Le jeudi matin, nous accueillons les enfants de l'école Claude Gilliope et tous les lecteurs peuvent profiter du café offert par le Comité des Fêtes et La Magic.

Nous remercions les personnes qui nous donnent des livres.

Pour venir nous voir, c'est à côté de la Poste, place de la mairie. Pour nous joindre : pendant les horaires d'ouverture 04 70 58 61 54 ou par mail : bibliotheque@brout-vernet.fr

En attendant de vous retrouver à la bibliothèque, nous vous souhaitons une belle année 2026 !

Vos bibliothécaires bénévoles : Roxane, Prudence, Doriane, Maud, Hanna et Valérie



La boule amicale

Le clos est ouvert tous les mardis et jeudis à partir de 18 h.

Venez essayer ce sport de loisirs avec une équipe conviviale.

Le bureau

Président	Jean-Pierre CARTON 06 80 58 45 43
Trésorier	Philippe LEVADOUX 07 86 57 87 83
Secrétaire	Jean-Marc BOUZIN 06 74 82 20 09



Broût-Vernet - Cluny

L'association Broût-Vernet-Cluny a comme à son habitude fêté la Saint Mazeran. Le 29 octobre passé, le potage aux courges a réjoui l'estomac des participants ayant bravé la pluie, et en amont , ils ont supporté les débuts hésitants d'un conférencier, qui a essayé de survoler trois siècles d'aventure mérovingienne.

La candidature « Cluny et les sites clunisiens » suit son cours, avec les aléas de la politique nationale.



Le président remercie les personnes présentes et vous donne rendez-vous en 2026.

Broût-Vernet pétanque

L'assemblée générale du Broût-Vernet-Pétanque tenue vendredi 7 novembre a eu du mal à cacher son émotion au moment de rendre compte de l'exercice écoulé. Un exercice endeuillé par la disparition, quelques heures avant la tenue de cette assemblée, de son président, Marcel Chargros. Michel Channet, secrétaire, faisait ainsi observer une minute de silence en hommage à celui qui avait pris les destinées du club en main voilà deux ans.

« Sans doute était-il fier d'avoir pu constater que ses deux équipes, engagées en championnat vétéran, s'étaient bien comportées avec, cerise sur le gâteau, l'accession de l'équipe fanion en championnat 3ème division et un titre de vice-champion d'Allier 4ème division».



Cette saison aura aussi vu briller une des trois équipes engagées à l'officiel vétérans de Montmarault qui a réuni le 10 septembre dernier 64 formations. La triplette Gérard Boyer, Yves Robinet et Jean-Paul Duval s'était, après cinq matches, ni plus ni moins imposée en finale.

Le renouvellement du bureau a porté Philippe Hottot à la présidence. Il sera secondé de Didier Sinturel vice-président, Michel Channet secrétaire et trésorier.

Deux équipes seront engagées en championnat vétéran avec Philippe Hottot capitaine de l'équipe A et Jean-Jacques Pelletier capitaine de l'équipe B. Le club prendra part à la coupe du comité et un concours officiel sera organisé le lundi 13 juillet 2026. L'adhésion a été fixée à 50€ pour la licence et 30€ pour la participation aux collations.

Le bureau

Président	Philippe HOTTOT
Vice-président	Didier SINTUREL
Trésorier - secrétaire	Michel CHANET

Club des aînés

Madame, Monsieur, chers adhérents, l'année écoulée a été marquée par un contexte parfois compliqué auquel nous avons dû faire face et que je vais développer au cours de ce rapport moral. Néanmoins nous avons maintenu le mieux possible l'activité du club en organisant trois bals qui, comme d'habitude, ont attiré de nombreux danseurs avec comme point d'orgue le thé dansant du mois de mars qui a vu plus de 250 personnes y participer, et en programmant deux voyages.
Mais tout ne fut pas aussi simple, tout d'abord le manque de participants nous a amené à prendre une décision difficile, celle d'annuler la choucroute dansante prévue en mars, ensuite soyons clair le manque de participant bénévoles au bureau de l'association nous engage à réfléchir sur le devenir du club de Broût-Vernet, et nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. Ce problème a été évoqué lors d'une réunion à Espinasse-Vozelle où Jeanine Cherasse et moi-même avons représenté Broût-Vernet et où étaient présents les représentants d'autres club proches comme Vendat, Espinasse, St Pont et d'autres encore.
Compte tenu du retrait du bureau de certains de ses membres, nous devons faire appel à de nouveau bénévoles pour nous rejoindre. A ce titre je tiens à remercier très chaleureusement Yvan Combal et Denis Moulins qui ont souhaité quitter le bureau du club, et qui ont toujours été présents lors des manifestations, J'en profite aussi pour remercier, ici, les adhérents qui sont venus nous aider lors des différentes mises en place pour les manifestations dans la salle et qui se reconnaitront.
Si je devais résumer 2025 je partagerai les résultats en deux catégories, les succès :Réel attrait pour nos bals du dimanche après-midi avec beaucoup de participants venant de tout le département. Deux voyages, le premier dans la Loire vers Civens, avec plusieurs visites organisées et un repas autour des cuisses de grenouilles qui fut très apprécié, le second à Briare avec une promenade sur le canal et le pont canal de Briare et le déjeuner à bord. Enfin nos trois après-midi gourmandes, la bûche, la galette et les beignets, toutes gourmandises préparées par la pâtisserie de Maryline et David Morillat, qui nous réunissent avant et après les fêtes autour d'un goûter accompagné de musique.
La deuxième catégorie ce sont les difficultés rencontrées malgré des résultats plutôt encourageants. Tout d'abord, et c'est une généralité pour la plupart des clubs, c'est le manque de renouvellement de nos adhérents dont le nombre diminue année après année, ce qui entraîne automatiquement une diminution du nombre de bénévoles pour assister le bureau lors des mises en place et, je l'ai évoqué, un bureau de plus en plus restreint qu'il va falloir penser à renouveler. Ensuite c'est l'augmentation générale des coûts qui impacte l'ensemble de nos activités. Ainsi les devis pour l'organisation de repas ont subi une inflation importante et le coût des voyages que nous organisons ont vu leurs montants progresser en lien avec l'augmentation du prix des carburants. Nous avons bien entendu fait face à ces augmentations et ceci grâce à des subventions obtenues de la part de l'état qui nous a attribué 1 000€ et grâce à la mairie qui nous a attribué 330€. Je tiens à souligner que la mairie est toujours à nos côtés à ce sujet et que la subvention de l'état a été possible grâce à l'aide de Pierre Gobet directeur de la MAGIC qui m'a aidé à monter un dossier compliqué, un grand merci à eux tous.
Enfin, le 17 décembre, en partenariat avec la MAGIC nous avons participéà la journée Joyeux Noël à Broût-Vernet en animant un goûter à destination des enfants.

Et maintenant voyons comment nous allons organiser l'année 2026. Tout d'abord, les évènements de janvier et février ; la galette des rois est prévue pour le 7 janvier et l'après-midi consacré à la dégustation des beignets se déroulera le 11 février, avec notre orchestre habituel. Un premier bal aura lieu le 8 mars suivi le 5 avril par la choucroute dansante, mais sans aucun doute avec un autre prestataire comme traiteur. Entre le mois d'avril et la fin du mois de juin la salle polyvalente sera indisponible et nous avons dû annuler le bal traditionnel du 1er mai.
En juin un déplacement est prévu avec visite et repas de cuisses de grenouilles, le lieu et la date ne sont pas encore arrêtés mais se sera peut-être à Apremont sur Allier, avec visite du parc floral, repas au restaurant Les Grenouilles et promenade en bateau sur le canal. Les animations à Broût-Vernet reprendrons le 27 septembre avec un deuxième bal suivi par un second déplacement sans aucun doute début octobre, là aussi le lieu est la date serons définis en cours d'année, nous avons de nombreuses propositions possibles avec notre partenaire les transports Rajat. Le 15 novembre aura lieu notre troisième et dernier bal de l'année et l'assemblée générale se tiendra le 2 décembre. L'année se terminera comme celle-ci avec la bûche de Noël le 9 décembre, bûche réalisée comme toujours par la pâtisserie de Maryline et David Morillat.

Enfin voici la nouvelle composition du bureau du club : Président : Pierre Houbé, Vice-présidente : Jeanine Spagnole, Secrétaire : Michel Chavaillon, Trésorière : Jeanine Cherasse, Membres du bureau : Patrick Chariot (de Rongères), Michel Channet.

Club des Jeunes

Pour cette année 2025, le club des jeunes a eu son lot d'événements.

Tout d'abord nous tenons à remercier sincèrement la population de venir aussi nombreuses à tous nos événements que nous organisons durant l'année.

En effet nous essayons d'apporter de la convivialité entre toutes générations lors de nos prestations afin d'entretenir l'âme de notre village.

L'identité de notre association depuis 1968 est placée sous les bals, cette année nous avions prévu d'en faire 4 au lieu de 3 mais malheureusement nous avons pu effectuer que 2 prestations sur 4. La décision ne vient pas de nous mais de la municipalité car « malheureusement » nous sommes victimes de notre succès avec de plus en plus de monde ; le dernier bal au mois d'avril affiché plus de 700 personnes. Nous sommes donc dans le regret de vous annoncer que pour le moment nous ne pouvons plus vous proposer ces bals. Même si nous avons tout mis en œuvre pour organiser au mieux ces manifestations et sans dégradations sur la commune.

La municipalité nous a tout de même proposé de d'organiser nos bals dans la petite salle et limité la fréquentation à 200 personnes, mais nous avons refusé de peur qu'il y ait les 500 autres personnes errant dans la commune et pouvant ainsi faire d'éventuels dégâts.

De ce fait nous devons repenser l'image du club, son identité, car les bals existent depuis la création de notre association, il y abientôt 60 ans. Nous avons donc réservé une date au mois de novembre pour faire une soirée privée autour d'un bon repas festif.

Sous l'impulsion de certains « anciens » membres de l'association nous avons eu l'honneur d'être une commune invitée aux Grands jeux de la montagne Bourbonnaise et avons représenter fièrement notre commune. Nous sommes arrivés à la première place du classement (communes invitées), un honneur pour un village de plaine face aux communes de la montagne. Notre victoire est dû à nos entraînements mais aussi au public venu en force de Broût-Vernet pour nous soutenir et montrer que notre village est uni.





Le 23 août c'était notre dixième batteuse, nous attendions cet anniversaire avec impatience. Cette fête de la batteuse devenue incontournable au village et aux alentours a eu sa 1ère édition en 2014 sous la proposition de notre ancien président du club Mickaël Seidler et d'autres membres de l'association. Grâce à cette idée de fête, plus de 10ans après cette journée est devenueun moment intergénérationnel autour de la batteuse, métiers d'antan, et de nombreuses animations.

Cette année pour marquer le coup de nombreuses animations étaient prévues, banda de Jenzat, spectacle dévalises circkus, marché des producteurs, jeux de force, concert et spectacle pyrotechnie avec le feu d'artifice.

Un merci particulier aux transports Hangelli qui nous ont permis d'utiliser gratuitement une de leur semi-remorque afin de produire le groupe.

Le public a pu se restaurer copieusement grâce aux plateaux repas (plus de 500) élaboré par le traiteur Dumont ou par le snack.

Toutes ces animations étaient totalement gratuites et le feu d'artifice à été offert par le club à la population. Avec ce programme chargé nous avions besoin d'un peu d'aide financièrement et avons exceptionnellement demandé de l'aide à certains de nos commerçants (Petit casino, Douc'heure, Chlichclac coiffure, Aux délices bourbonnais, Caille motoculture, Allier autoservices, EURL Vidal), merci à eux pour leur contribution.

De ce fait, notre association est en pleine réflexion pour refaire la fête de la batteuse en 2026 ou proposer autre chose, en effet si nous pouvions vous proposer toutes ces animations sur la journée c'était grâce à nos bénéfices que nous récoltons durant les bals, or comme vous avez pu le comprendre si nous ne faisons plus de bals il n'y aura donc plus de fête de la batteuse.

Nous mettons tout en œuvre pour trouver des solutions et reviendront très prochainement sur nos réseaux afin de vous tenir au courant.

Bonne année à tous.

Le Comité des Fêtes

Une année riche en rendez-vous

Exposition d'oiseaux, tartiflette, fête du pain, café associatif, les rendez-vous du comité des fêtes ont été autant d'occasions de sortir, d'échanger et se divertir.

Un marché qui, chaque jeudi depuis trois ans désormais, s'anime, aussi, grâce au café associatif avec : service d'entretien du vélo, animations tout public, repas, jus de pomme et stand de recyclage d'objets.

Janvier a comme à son habitude fourni le premier rendez-vous de l'année avec l'exposition d'oiseaux de cage et de volière en partenariat avec le Club Sérinophile d'Auvergne. En mars, la soirée tartiflette a, pour une première, eu son petit succès.

Mai est venu apporter son lot de gourmandise avec la fête du pain et la confection de brioches. Elles ont été avalées sans sourciller après avoir été confectionnées par les élèves de l'école Gillioppe et l'aide de David Morillat, boulangerie Aux Délices Bourbonnais. Pendant le temps de cuisson, les cinq classes ont profité de plusieurs ateliers avec les élèves de Bac-Pro Sapat de la Maison Familiale et Rurale d'Escurolles, l'association de Saint-Pont, Objectif Terre, et les animatrices de l'accueil périscolaire.



En juillet, le festival des solidarités a renoué avec sa pleine mesure : stands l'après-midi sous la thématique de l'eau et concerts plein air en soirée place de l'église.

Le 14 juillet est désormais un rendez-vous gourmand et dansant grâce à Marius et son jambon à la broche et Jérôme et son orchestre pour la partie musicale.



Le 16 juillet a, quant à lui, à nouveau combiné poèmes et chants, en l'église saint-Mazeran, avec l'ensemble des constellations éphémères.

Le 25 juillet, le comité des fêtes était aux côtés de la municipalité lors de la 4ème édition du marché de producteurs de pays proposée par la chambre d'agriculture de l'Allier. Le 21 août, sous un orage menaçant, les compagnies du Lugdunum Théâtre et AlambiCréations, se sont produites dans trois courtes farces d'Anton Tchekhov.

Octobre a apporté son lot de solidarité avec une mobilisation au profit de la lutte contre le cancer du sein. Municipalité, comité des fêtes, sapeurs-pompiers, accueil périscolaire et centre social La Magic ont imaginé un programme d'animations.

Profitant de la générosité des nouveaux propriétaires du château de Lafont, qui ont mis à disposition leur parc, marche, course à pieds et VTT ont pris les départs depuis ce site chargé d'histoire.

Avec la vente de tee-shirts et les dons effectués sur place, ce sont plus de 1500€ qui ont été collectés. Une somme augmentée grâce aux collectes des urnes déposées chez les commerçants, la vente de roses et à nouveau de tee-shirts lors du marché.



Dansons gai

Notre association, affiliée à la Ligue de l'Enseignement, existe depuis trente-sept ans et compte quinze adhérents, adeptes de danses folkloriques du monde. Chaque année, à partir du mois de septembre, nous choisissons un pays différent, puis au travers de recherches sur Internet, nous étudions une vingtaine de danses. Celles que nous étudions cette année viennent de Roumanie.



Costume traditionnel roumain

Nos répétitions ont lieu le vendredi soir, à 20 h à la salle Pierre Audemard d'Alançon, dans une ambiance amicale et décontractée. Nos activités ont été réduites cette année, par manque d'effectifs pour raison de santé ou autres. Le 29 juin, nous avons tout de même pris un excellent repas en commun au Relais Bourbonnais.

Notre assemblée générale se déroulera le vendredi 12 décembre 2025, à 19 h à la salle de la Halle, place de l'église. Elle est ouverte à toutes celles et ceux qui sont intéressés par la danse folklorique, ou non.

Dans le cas où la « nuit du Folk » se déroulerait le 21 février 2026, nous pourrions y participer afin de montrer des danses de Roumanie et d'initier le public à ces danses. En juin 2026, le groupe vocal "Gens du Pays" prévoit de se produire de nouveau chez Arlette et Jean-Claude Dilon, avec un nouveau répertoire.

Si vous désirez nous rejoindre, ou simplement assister à une répétition, nous vous accueillerons avec plaisir. Vous pouvez vous adresser à un membre de notre bureau.

Le bureau

Présidente	Monique DEFOSSE
Secrétaire	Arlette DILON
Trésorier	Gérard COLLARD
Trésorier-adjoint	Christian DUJARDIN

La FNATH

La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH) est présente pour défendre les intérêts de chacun.

La section locale est forte de 25 adhérents. Ils ont à coeur de faire connaitre son action qui reste indispensable, en particlier pour rompre la solitude. La FNATH peut vous assister devant les juridictions grâce notamment aux liens tissés avec des avocats et des médecins.

Le nombre d'accidents du travail reste campé autour de 700 000 par an, tous secteurs confondus.

Informations au 06 56 85 69 63



Section locale de Broût-Vernet

Présidente	Jocelyne OIZEL
Trésorier	Jean-Claude VIVER

La Brouette en Scène

En 2026, notre association entrera dans sa 7ème année de vie active.

Nous avons pu proposer, dans notre salle, 26 concerts, 1 spectacle de magie, 1 pièce de théâtre, 2 soirées contes dont une au profit solidaire de l'association Petit Ange Clara et une résidence d'artistes.

La salle des fêtes de la commune nous a permis de présenter, pour un plus grand public, Maé et Valentin, duo de chanteurs interprètes au service de la chanson française.

Nous avions aussi besoin de nous externaliser pour suivre l'objectif central de nos statuts : promouvoir le spectacle vivant en zone rurale sous toutes ses formes.

La Brouette en Scène a donc développé d'autres propositions culturelles :
- Création et animation de plusieurs émissions à Radio Coquelicot,
- Formations à l'oralité (défense d'un argumentaire face un jury, éloquence, improvisation orale) pour différents publics,
- " Lectures et voyages dans la littérature " pour les institutions médico-sociales,
- Randonnées contées avec Stéph'Âne,
- Animations "Contes et récits de vie " pour des résidents en EHPAD.



Votre enthousiasme et votre fidélité sont un encouragement et une fierté pour notre petite salle de spectacle. Nous vous proposons donc une programmation 2026 à la hauteur de votre curiosité culturelle.

Les frères jus de pomme

Le jus de pomme toujours apprécié

Plutôt discrète tout au long de l'année, l'association des frères jus de pomme a honoré son rendez-vous d'octobre. Jeudi 2 octobre, place de mairie, lors du marché hebdomadaire, elle a en effet déballé son matériel, rappe à pomme et pressoir, pour le plus grand plaisir de toutes et tous et surtout des élèves de l'école Gillioppe.



Bien que précoce, la maturité des pommes a toutefois permis d'en recueillir une bonne quantité grâce aux habitués des communes de Broût-Vernet, Escurolles ou Saint-Pont. Cela a permis d'extraire un jus à nouveau apprécié par toutes celles et ceux qui se sont avancés et attirés par le cliquetis du pressoir.

Et les jeunes élèves se sont montrés curieux devant ces machines d'un autre temps capable tout de même de les régaler. Comme d'habitude, beaucoup sont repartis avec quelques litres offrant, au passage, leur contribution à l'opération d'Octobre-Rose.

La M.A.G.I.C

Maison d'Animation globale et d'initiatives collectives

Depuis 1962, le Centre Social La MAGIC agit avec les habitants, associations, entreprises et élus des 23 communes du territoire pour porter des projets communs.
Une idée, un besoin, une envie ? Envie de vous engager ? Contactez-nous !

ATELIERS ANNUELS

Pilâtes, relaxation, cardio et renforcement musculaire, yoga, cirque, afro zumba, chorale, couture, arts plastiques, découverte des vins sophrologie, mémoire, Brain Ball, percussions et chant.

TIERS LIEU

La MAGIC vous accueille dans un véritable Tiers Lieu : un espace ouvert à tous pour jouer, lire, échanger, se connecter, découvrir l'imprimante 3D, la découpe laser et bien plus encore.

MAGIC'MOBIL'

La Magic Mobil' parcourt les communes pour faire découvrir les activités de La MAGIC, proposer des ateliers informatiques et accompagner les démarches en ligne.

SOCIAL

- Point Conseil Budget (PCB) : conseils personnalisés et gratuits de gestion budgétaire
- Ateliers d'accès à l'emploi (CV, lettre de motivation)
- Accès aux soins et aux démarches de santé
- Aide aux démarches administratives
- Accueil social universel

SERVICES

- Service mandataire : aide administrative pour les particuliers employeurs (+ de 60 ans)
- Transport de personnes : les jeudis, pour aller au marché de Broût-Vernet (secteur restreint)
- Achats groupés : fuel 5 fois/an et granulés 3 fois/an
- Local de répétition autogéré à Chantelle.

VIE ASSOCIATIVE

Une question ou un besoin pour votre association ?
Le SAVA est là pour vous accompagner : appui sur la réglementation, recherche de financements, valorisation de vos actions et de votre structure...

NUMÉRIQUE

- Ateliers informatiques
- Aide aux démarches dématérialisées
- Accompagnement individuel ou collectif
- Café numérique
- Repair café

SÉNIORS

- Information, orientation, accompagnement
- Ateliers de prévention santé
- Sorties culturelles, expression artistique,
- Moments partagés (jeux de société, repas...)
- Séjours

FAMILLE

- Activités culturelles et sportives
- Loisirs
- Séjours et sorties en famille
- Ateliers thématiques

ENFANCE JEUNESSE

- Animations ponctuelles et séjours (découvertes culturelles, sportives et de loisirs)
- Appui aux collectifs de jeunes (CME, ATEC...)
- Organisation d'anniversaires
- Promeneurs du net



28 rue de la Chaume | 03110 Broût-Vernet
04 70 58 20 68
contact@lamagic.fr

www.lamagic.fr
centre social La Magic
edithlamagic / johanie_lamagic

Le Souvenir Français

Cette année 2025 a été chargée émotionnellement pour notre comité.

Nous avons malheureusement perdu notre ancien président Marcel Chargros, figure emblématique de notre association. Depuis plus de 30 ans de bénévolat dont 12 ans à la présidence. L'association lui doit beaucoup, notamment le renouvellement des membres, avec l'implantation, il y a maintenant 10 ans de jeunes recrues au nombre de 8. Depuis 2014 le comité possède toujours autant de jeunes, 17 membres actifs dont 9 de moins de 25 ans.



La première mission du Souvenir Français est la transmission du flambeau de la mémoire à la jeune génération, comme l'avait bien compris Marcel. Grâce à lui, le comité n'est pas près de perdre sa flamme de mémoire.

Marcel a permis aux jeunes de visiter et de se recueillir sur les différents sites de mémoire autour de nous (Oradour Sur Glane, le Mont Mouchet, le Chambon sur Lignon), avec du respect pour le devoir de mémoire mais toujours avec un brin d'humour et de bienveillance. Malgré le vide qu'il a laissé derrière lui nous continuons les différentes missions pour perpétuer la mémoire de nos morts pour la France.



Comme à notre habitude nous avons participé à toutes les cérémonies officielles sur le sol Broût-Vernetois et avons participé aussi à des cérémonies extérieures comme à Fleuriel a 'l'historial du paysan soldat.



Le dernier dimanche d'octobre nous avons accueilli plus de 200 personnes lors du congrès départemental du Souvenir français de l'Allier. Nous nous sommes faits remarquer par la jeunesse et dans nos rangs et l'organisation de la journée notamment de la cérémonie animée par la clique indépendante de Cognat-Lyonne. Nous avons été ravis d'organiser cette journée qui s'est déroulée en 3 étapes : réunions, cérémonie et repas (traiteur Dumont). Nous étions présents aux portes des cimetières durant le week-end du 1er novembre et remercions vivement toutes les personnes ayant participé, grâce à vos dons nous pourront continuer le fleurissement et la sauvegarde des tombes.

Pour l'année prochaine au sein du comité nous envisageons de visiter un lieu de mémoire et la réhabilitation de notre drapeau des prisonniers de guerre 1939-1945.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes, alors si vous êtes inspiré par le devoir de mémoire, nous comptons sur votre inscription. Merci à toute la population et aux enfants des écoles de participer et de venir si nombreux aux cérémonies.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026.

Le bureau

Président	Antonin MESPLES
Vice-Président	Didier FAYARD
Secrétaire	Yvan BOURCY
Trésorière	Maëliss FAYARD

La paroisse Saint Léger Sainte Procule

Le relais paroissial de Broût-Vernet et ses 7 clochers (Broût-Vernet, Escurolles, Jenzat, Le Mayet d'Ecole, Saint Germain de Salles, Saint Pont, Saulzet) constituent la paroisse St Léger-Ste Procule avec les relais de Gannat, Ebreuil et Bellenaves.

L'Abbé François Guillaumin est le curé, aidé par le Père Elias Shahmiri, chapelain de Notre Dame de Banelle à Escurolles et de William Spencer, diacre.



Le secrétariat de la paroisse est établi au presbytère de Gannat, 20 place Hennequin où vous pouvez être reçu aux heures de permanence pour vos démarches concernant les demandes de messes, baptêmes, mariages ou toutes autres demandes :
- les mardis, mercredis, jeudis et vendredis (10 h à 12 h - 14 h à 16 h),
- le samedi (10 h à 12 h).

Vous avez à votre disposition les dates et horaires des messes sur les affichages aux portes et dans l'église, ainsi que sur le journal paroissial « REGARDONS ».
Vous pouvez aussi consulter le site internet de la paroisse :
http://paroisseinternetsaintlegersainteprocule.catholique-moulins ainsi que le site Messes Info.

Contact

Téléphone : 04.70.90.05.35
Mail : stlegersteprocule@gmail.com

La RÉCRÉ

Nous avons le plaisir de vous confirmer la bonne nouvelle : L'Association RECRE continue.

Le nouveau bureau est composé de 4 parents volontaires et engagés, soucieux de ne pas voir s'éteindre une association existante depuis plusieurs décennies. Ce bureau a pour mission de soutenir financièrement les projets pédagogiques de l'Ecole Publique Claude Gillioppe de la commune de Broût-Vernet en organisant des évènements conviviaux ou autres opérations de ventes.

Pour nous contacter : recrebv@gmail.com



Le bureau

Présidente : Hanna GUILLEMÉ - CE1 CM1
Vice-présidente : Mélanie MAGNONI - PS
Secrétaire : Laurine BOUZIN - MS CP
Trésorière : Christelle CHABRIDON - CP CM2

RELAIS

"C'est un trou de verdure où chante une rivière", écrit Rimbaud près de Sedan en 1870... Pour les sportives et sportifs de l'association Relais, le trou de verdure s'appelait Langogne et la rivière Allier, en ce week-end des13 et 14 juin 2025 !

Un très beau tracé pour cette assemblée générale (AG) vécue par une trentaine de participants, comme toujours marcheurs, coureurs et vététistes, dans un cadre magnifique !



Cette AG faisait suite au périple le long de la Seine, et précédemment de la Loire. Cette fois c'est de l'Allier qu'il s'agissait : nous sommes allés aux sources, au Moure de la Gardille, au-dessus de Langogne, à près de 1400 m d'altitude, en courant, en marchant et en roulant toute la journée du 13. La matinée du dimanche 14 étant consacrée à l'AG de notre association.

Le bon manger, les rires et le sport dans un esprit de découverte et de plaisir étaient comme toujours au rendez-vous !

Prochain périple : dans la Drôme, à Espeluche, au printemps 2026, avec la découverte de cette très belle région, et l'intention de prendre du plaisir sur de nouvelles routes et de nouveaux chemins !



Association RELAIS
10 rue du Clos Martin, 03110 Broût-Vernet
Contact : association.relais.03@gmail.com

Société de chasse



Président Michel JOUAT
Secrétaire trésorier Bruno ROMEAS

Renseignements au 07 89 28 62 97

Les Sapeurs-Pompiers

Lors de l'année 2025, nous avons pu participer à différentes manifestations au sein de la commune de Broût-Vernet, telles que le Festival des Solidarités ainsi qu'à l'organisation de la mobilisation pour Octobre Rose, en collaboration avec différentes associations du village. Ces deux événements ont été une belle réussite, rassemblant un grand nombre de participants.

Au sein du centre de secours, l'installation d'une stèle en hommage à nos ami(e)s et collègues disparus a également pu voir le jour, un projet qui nous tient profondément à cœur et dont nous sommes très fiers, car il permet de préserver leur mémoire.

Coté opérationnel, l'année a encore été marquée par un nombre important d'interventions avec la répartition suivante :

La répartition des 144 interventions de l'année 2025 est la suivante :

- Secours à personnes : 62%
- Interventions diverses : 6%
- Incendie : 18%
- Accident de circulation : 14%

L'effectif actuel de la caserne est de 23 Sapeurs-Pompiers : 5 femmes et 18 hommes.

En cette année, nous avons accueilli :

- SAINT GENEST Louison, ayant obtenu son brevet de jeune Sapeur-Pompier cette année
- ILDEVERT Franck, Sapeur-Pompier de l'air
  Deux recrues déjà expérimentées, ce qui constitue une excellente nouvelle pour le centre de secours mais aussi pour la population que nous protégeons. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Le centre de secours de Broût-Vernet, composé exclusivement de Sapeurs-Pompiers volontaires, est toujours à la recherche de nouveaux volontaires afin de renforcer ses effectifs et de répondre au mieux aux sollicitations de la population.
Si vous avez au moins 16 ans, que vous êtes en bonne condition physique et que vous êtes intéressé par l'activité de Sapeur-Pompier, nous serons ravis de vous accueillir et de vous fournir toutes les informations nécessaires.

À l'heure où nous rédigeons cet article, la distribution des calendriers 2025 est en cours... Nous vous remercions par avance pour votre générosité.

L'ensemble du personnel du Centre d'Incendie et de Secours de Broût-Vernet vous souhaite une belle et heureuse année !

Lieutenant Fabrice MAZZEGA, chef du centre de secours de Broût-Vernet.





Almacova



Installée à Brout-Vernet depuis une dizaine d'années, Agathe Ferrier a décidé de lancer une activité de fabrication de poterie en complément de son métier d'ergothérapeute qu'elle exerce dans le cadre du Centre Hospitalier de Vichy et en libéral.

Son fil rouge : La rééducation par l'activité. Agathe a ressenti le besoin de trouver le bon équilibre entre son métier tourné sur le soin des autres et son équilibre personnel. Après une première expérience de la poterie dans le cadre de sa formation d'ergothérapeute à laquelle elle n'avait pas donné suite, elle s'y est à nouveau intéressée au travers de l'univers des potiers espagnols.

Depuis le début de l'année 2025, elle a entrepris de se former au tournage. Elle a décidé de produire des pièces en faïence émaillée qui font l'objet d'une seule cuisson lente de 12 heures à plus de 1000 degrés et qui sont faites à partir d'émaux conformes à un usage culinaire.
Son objectif à terme est de réaliser des objets de décoration en poterie pour les jardins.
Dans un premier temps, elle a proposé des bols pour la fête de la soupe organisée en décembre par le comité des fêtes de Broût-Vernet. Elle complètera son offre par un presse agrumes en lien avec Saveurs d'Andalousie dans un second temps.

N'hésitez pas à la suivre sur Facebook



Le fleuret nomade

Propiétaire du chateau de Chaussecourte depuis 1992, Adriano Cavallo a décidé de s'y installer depuis 2023. Maître d'armes et entraîneur d'escrime sportive et handisport, diplômé de l'Accademia Nazionale Scherma (Naples IT), propose des initiations à l'escrime.



Cette pratique de l'escrime à des fins bénéfiques pour la santé et le bien-être s'adresse à tous les publics souhaitant pratiquer de manière ludique et adaptée, quelque soit son âge, son état de santé, de fragilité ou sa situation de handicap ou d'autonomie limitée.

Vous pouvez découvrir cette activité dans le cadre d'initiations gratuites à la maison de la mutalité et des syndicats à Vichy. Adriano Cavallo souhaite prochainement les proposer dans la salle qu'il est entrain d'aménager au chateau de Chaussecourte.



Maison Victor

Depuis janvier 2025, Marianne Sansorgné, originaire d'Escurolles, et son fils Mathis, ont installé un atelier de maroquinerie de luxe, où sont fabriqués à la main des bagages destinés aux voitures de marques aussi mythiques que Jaguar, Porsche, Bentley, Rolls-Royce, Morgan, Aston Martin....



Après une rencontre avec Laurent Nay, maître reconnu du bagage rigide pour voitures anciennes, et contemporaines de luxe, ils acceptent la proposition de reprendre son activité artisanale et créent alors leur société, Maison Victor.

Depuis les commandes s'enchaînent, 98 % de leurs clients sont étrangers. Les bagages quittent Broût-Vernet pour les Pays-Bas, l'Angleterre, les États-Unis, l'Australie, Dubaï...

Tout est fait sur-mesure, au goût du client, assorti aux intérieurs des voitures. Les bons cuirs sont recherchés, commandés, loin parfois, pour coller de manière parfaite au grain de ceux de la voiture. Exigence, précision, technicité, originalité, unicité. Rien n'est laissé au hasard.

Ils ont été touchés par l'esprit de village, l'entraide et la convivialité et sont heureux de faire partie de la vie locale et impatients de continuer à contribuer, à leur échelle, à la dynamique du village.



Yvan Trial Dynamic

Le VTT sous toutes ses formes, du loisir au spectacle mondial !

L'association a pour but de promouvoir le VTT au sein d'une école pour tous ceux qui cherchent à se dépasser. Elle possède un site d'entrainement privé de plus de 5 000 m2 qui accueille des stages de perfectionnement avec des athlètes de renom dont la championne de France Nina Vabre et des participants au championnat du monde ainsi que la championne japonaise.

Des initiations sont ouvertes à tous que vous soyez un enfant, un débutant souhaitant s'initier au VTT loisir ou même une personne plus âgée en quête de nouvelles sensations. L'association s'engage à offrir une expérience sécurisée et adaptée au niveau de chacun.

Vous souhaitez organiser un show lors de votre prochain événement, vous initier ou inscrire votre enfant à un stage, contacter l'équipe par email à : yvantriladynamic@gmail.com.

Découvrez notre univers sur Instagram : @yvantrialdynamic



L'ELAGAGE, UN ENJEU POUR TOUS

Les réseaux électriques sont dispersés sur le territoire, traversant la campagne, les cours d'eau, les bois et les forêts. D'après le ministère de l'agriculture, la surface des forêts a doublé depuis 100 ans. L'élagage constitue donc pour Enedis un enjeu important pour assurer un bon niveau de qualité de l'électricité distribuée tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes.
La règlementation et plus particulièrement le code de l'énergie reconnaît à Enedis *le droit de couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages.*
Enedis a donc la responsabilité d'élaguer la végétation à proximité des ouvrages, sur la totalité du réseau HTA (haute tension) et sur le réseau BT (Basse Tension) si un support est situé sur une propriété privée, et en assure financièrement la charge.

Dans quel cas l'élagage BT est à la charge du propriétaire ou de l'occupant ?

Si le **réseau BT** est situé en **domaine public**, l'**arbre** est implanté en **domaine privé** et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation, alors, dans ce cas, **l'élagage doit être réalisé par le propriétaire,** à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix.



Pour votre sécurité, **Ayez le réflexe DT-DICT**
L'élagage ne doit débuter qu'après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur
www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr
* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux



Quelles sont les distances d'élagage à respecter ?

Attention : Les distances varient selon les types de lignes

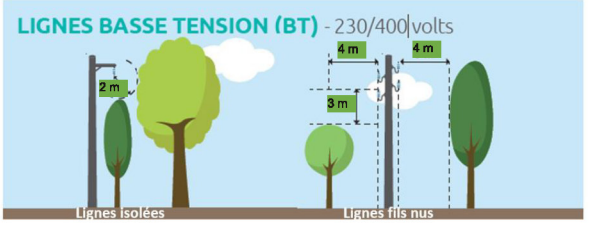

Enedis demande que **l'élagage soit réalisé** en respectant a minima les distances indiquées ci-dessus.

Quelles règles de sécurité doivent être respectées aux abords des lignes électriques ?

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 5 mètres des lignes électriques.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage» d'Enedis au **09 726 750 03**
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service «dépannage» d'"Enedis.

Quelques conseils :

1 : Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
2 : Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.
3 : Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages sur le réseau électrique susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaire.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur internet : www.enedis.fr

France Services

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SAINT-POURÇAIN SIOULE LIMAGNE
comcom-ccspsl.fr

Un service itinérant au plus près des habitants

Afin de faciliter l'accès de tous aux démarches administratives du quotidien, **France Services Ébreuil propose un service itinérant** qui se déplace dans les communes du territoire. Ce dispositif permet à chacun de bénéficier d'un accompagnement personnalisé **sans avoir à se rendre jusqu'à Ébreuil**.

Une permanence régulière à Broût-Vernet

Chaque mois, France Services tient une permanence **le 3e jeudi du mois, de 9h à 12h,**
📍 **au Tiers Lieu numérique de Broût-Vernet**.
Les habitants peuvent y rencontrer gratuitement une conseillère formée pour les accompagner dans toutes leurs démarches administratives.

Un guichet unique pour vos démarches

Lors de ces permanences, il est possible d'obtenir de l'aide pour :

- Démarches liées aux **cartes grises, permis de conduire, papiers d'identité** ;
- Demandes auprès de la **CAF, MSA, Assurance Maladie, Assurance Retraite** ;
- Questions relatives aux **impôts**, au **RSA**, aux services de **France Travail** ;
- Création ou utilisation d'un compte en ligne, scan de documents, simulation d'aides, etc.

Les conseillères peuvent également vous guider dans l'utilisation des outils numériques du quotidien.

Un service public proche de vous

France Services réunit en un seul lieu les principaux partenaires de service public, permettant de résoudre les situations les plus complexes avec l'appui direct de leurs réseaux.

Ouvert à tous, Gratuit et Sans Rendez-Vous

Contact :

France Services Ebreuil
21 Allée du Chemin de Fer
03450 Ebreuil
04 70 58 43 65 – 06 12 68 90 34
franceservices@ccspsl.fr

Horaire :
Lundi : 9h30 -12h / 13h30-17h
Mardi et jeudi : 9h-12h / 13h30-17h
Mercredi et vendredi : 9h-12h / l'après-midi sur rendez-vous

Retrouvez le planning de l'itinérance sur : www.comcom-ccspsl.fr et sur www.intramuros.org

Travaux à déclarer

Réaliser des travaux sans les déclarer auprès de la mairie revient à effectuer des travaux illégaux. Auquel cas, vous vous exposez à des sanctions qui peuvent être lourdes ou tout simplement retarder la vente de votre bien. L'intérêt de les déclarer est de vérifier que vos projets soient conformes aux règles locales, autrement dit, qu'ils respectent le PLU (Plan local d'urbanisme).

En effet, lors de la vente d'une maison, l'acheteur souhaite acquérir un bien qui ne cache aucune surprise. Et plus particulièrement des travaux non déclarés ! (Abri de jardins et vérandas construits sans déclaration , changement de menuiserie, isolation par l'extérieur, etc.). En période de compromis de vente, le notaire va,entre autres, vérifier la conformité de ces travaux Si tel n'est pas le cas, il va en demander la régularisation.
Le gros risque de la déclaration préalable de travaux à postériori est que les travaux en question, ne soient pas régularisables. En d'autres termes, qu'ils ne soient pas conformes à la réglementation en vigueur.
Pour des travaux de construction ou d'aménagement portant sur une maison individuelle ou ses annexes, il est souvent nécessaire de déposer une déclaration préalable ou un permis de construire. Pour régulariser vos travaux, ce sera la même procédure. La seule différence est qu'il faudra ajouter une mention au dossier pour indiquer qu'il s'agit d'une régularisation.

Une bonne astuce pour connaître ce qui est admis dans votre parcelle est de faire une demande de certificat d'urbanisme. Cela fonctionne aussi pour les projets d'achat immobilier. Toute personne peut demander un certificat d'urbanisme, même si la parcelle ne vous appartient pas. Cette information vous permettra confirmer vos choix ou au contraire, vous désister.

Un téléservice de dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme est mis en place depuis le 1er janvier 2022 à l'adresse suivante : https://spsl.geosphere.fr/guichet-unique

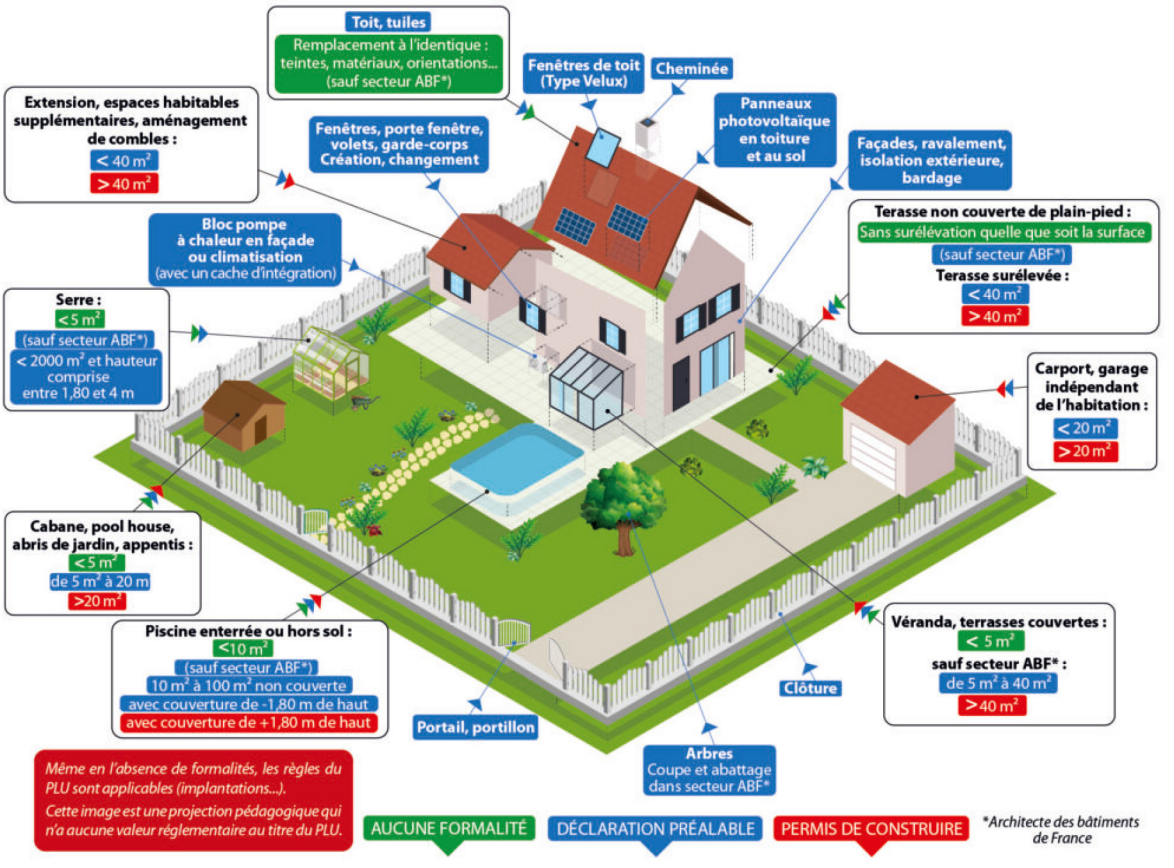

Travaux à déclarer

Toute autorisation d'urbanisme doit faire l'objet d'une déclaration d'ouverture de chantier (DOC) et d'une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) via des formulaires cerfas adressés à la mairie en temps voulu.

En cas d'absence de déclaration, nos services procéderont à **l'évaluation d'office** de votre bien.

Tout retard ou absence de déclaration est susceptible d'entraîner la perte **de certaines exonérations** (par exemple : l'exonération de deux ans pour la taxe foncière des nouvelles constructions) et le calcul de **pénalités d'assiette.**

Nous contacter :

Via votre messagerie sécurisée depuis votre espace particulier ou professionnel : sélectionnez "écrire" et mes "biens immobiliers" puis "déclaration foncière".

Il convient de privilégier ce mode de contact :

- Prendre un rendez-vous téléphonique ou physique avec votre service foncier depuis votre espace particulier ou professionnel

Ou

Depuis la rubrique "contact et prise de RDV" du site impot.gouv.fr : Sélectionnez : "votre demande concerne : la gestion de votre patrimoine", puis "au sujet de : une déclaration de travaux".

04 70 30 85 00

Service Départemental des Impôts Fonciers de l'Allier
8 Rue du Bief
03307 Cusset Cedex

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DDFiP de l'Allier

FINANCES PUBLIQUES

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (exemple : déclaration préalable, permis de construire) pour réaliser des travaux et aujourd'hui, ils sont terminés ?

LES DÉCLARATIONS À SOUSCRIRE À LA FIN DES TRAVAUX

À qui ?

- **Auprès de votre mairie** : effectuez une **D**éclaration **A**ttestant l'**A**chèvement et la **C**onformité de vos **T**ravaux (DAACT)

ET

- **Auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) : Deux déclarations fiscales obligatoires** (la déclaration foncière et la déclaration de taxe d'urbanisme) ✱

✱ La DGFiP est informée de chaque autorisation d'urbanisme déposée.
Il est **obligatoire** de déclarer la fin de vos travaux auprès des services de la **DGFiP** dans les 90 jours de leur achèvement.
Les information déclarées à cette occasion permettront d'établir ou de mettre à jour le montant de votre taxe foncière et des taxes d'urbanisme.

La DAACT n'est destinée qu'à votre mairie et ne permet pas d'informer la DGFiP.



Par flux informatique, nos services sont informés de votre demande d'autorisation d'urbanisme.

Cette information donne lieu à l'envoie de 2 mails :

- **Le 1er mail** qui vous demande d'indiquer la nature des travaux et la date prévisionnelle d'achèvement de ceux-ci (cette date reste modifiable ultérieurement si besoin).
- **Un 2nd mail** vous sera transmis le jour de la date prévisionnelle d'achèvement : vous devrez alors effectuer votre déclaration foncière et votre déclaration de taxe d'urbanisme.

Quand déclarer ?



Dans les 90 jours de l'achèvement de la construction ou de la réalisation définitive du changement de la consistance ou d'affectation.

Comment dois-je déclarer ?



Les déclarations foncières et de taxes d'urbanisme doivent être souscrites :

En ligne par internet

depuis votre espace particulier ou professionnel sur www.impots.gouv.fr (service ouvert 7 jours/7 et 24 heures/24)

Dans la rubrique "Gérer mes biens immobiliers" de votre espace fiscal

Une pastille "déclaration foncière attendue" apparaîtra sur le local concerné par les travaux et vous permettra de souscrire les déclarations attendues.



En cas de difficultés pour réaliser vos démarches en ligne et pour toute question sur ces sujets :

Contacter votre service Foncier

Voir modalités de contact page 4

Qu'est-ce que je déclare exactement ?

Deux déclarations fiscales doivent obligatoirement être souscrites dans les 90 jours de l'achèvement des travaux.

Les deux déclarations s'effectuent **de manière dématérialisée, en ligne par internet, à partir de l'espace particulier ou professionnel de l'usager, rubrique "Gérer mes biens immobiliers"** (GMBI).

En cas de difficultés pour déclarer en ligne, il convient de contacter rapidement votre service foncier départemental qui vous accompagnera dans les démarches.

1 La déclaration foncière :

Les travaux effectués dans un local dont vous êtes propriétaire, qu'il s'agisse de constructions nouvelles (ex : piscine), d'une addition de construction (ex : véranda accolée à votre maison), d'un réaménagement intérieur (ex : transformation d'un garage en chambre), ou d'une démolition partielle ou totale doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration foncière.

Les éléments déclarés permettent de mettre à jour l'évaluation de votre bien, base du calcul de la taxe foncière.

2 La déclaration des taxes d'urbanisme :

Cette déclaration concerne les taxes d'urbanisme (taxe d'aménagement et taxe d'archéologie préventive). Les éléments déclarés vont permettre de vérifier que la construction est soumise à la taxe d'urbanisme et d'en calculer le montant.

Exemples : la taxe d'aménagement est due pour toute création de surface de plancher close et couverte dont la superficie est supérieure à 5 m2 et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 mètre, y compris les combles et les caves.
Y sont soumis les abris de jardin ou toute autre annexe (véranda, par ex) construites à l'extérieur de votre maison, les piscines ou le photovoltaïque au sol.
Les bâtiments non couverts (par ex. terrasses), ou ouverts sur l'extérieur (par ex. pergolas), sont en principe exclus de la surface taxable.

Pour calculer, à titre indicatif, le montant des taxes d'urbanisme qui devront être acquittées : accéder au simulateur en ligne sur impots.gouv.fr

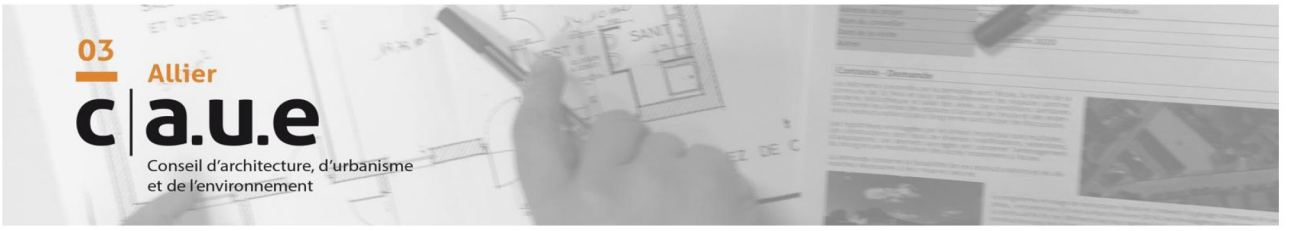

Vous avez un projet de rénovation ?
Vous souhaitez faire construire ?

Prenez le temps de la réflexion avec un architecte du CAUE

/ Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association investie d'une mission d'intérêt public qui a pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie.

Pour cela, l'équipe conseille et accompagne gratuitement tout porteur de projet qui en fait la demande. Le CAUE est également à disposition des enseignants pour les accompagner dans leurs projets pédagogiques liés au cadre de vie.

/ Vous avez un projet en lien avec votre habitat ?

Vous désirez construire, agrandir, surélever, rénover ou aménager votre habitat ?
Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique ?
Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ?

Dans le cadre des permanences – à Montluçon, Moulins et Vichy – les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

/ Comment rencontrer l'architecte ?

Prenez rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail, ou bien consultez le site internet : www.caue03.com.

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans (si vous avez), cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.

A noter : des guides et fiches techniques sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site internet.

Accueil du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
06 13 44 91 15
contact@caue03.fr / www.caue03.com / @caue03
Hôtel de Sampigny - 14, rue de Decize - 03000 Moulins

Aides à la rénovation

VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

France Rénov'Allier peut accompagner tous les propriétaires qui souhaitent rénover un logement qu'ils occupent ou qu'ils louent. Ce service gratuit est animé par le Conseil Départemental de l'Allier. C'est le guichet unique pour obtenir des conseils neutres et objectifs pour votre projet de travaux, quelques soient vos revenus et votre projet.

Pour savoir comment faire et qui pourra vous accompagner, contacter le numéro unique :
04 70 34 41 84
à votre écoute du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vous pouvez les contacter par courriel à francerenovallier@allier.fr



VOUS SOUHAITEZ FAIRE DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FAÇADE

Ces travaux avec ou sans isolation peuvent également être subventionnés par la Communauté de Communes.

Pour savoir si vos travaux sont éligibles à cette aide, contactez le service habitat.

N'hésitez pas à vous rendre dans les permanences locales du service habitat organisées à Gannat, Ebreuil et Saint-Pourçain sur Sioule :

- Permanences au siège de la Communauté de Communes à St Pourçain-Sur-Sioule le 1er et 3ème jeudi du mois de 9h à 12h (sans rendez-vous) et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous).

- Permanences à la maison France Service d'Ebreuil le 2ème lundi du mois de 9h30-12h (sans rendez-vous) et de 13h30 – 16h30 (sur rendez-vous).

- Permanences à Gannat au sein du bureau local du service France Rénov'Allier le 4ème vendredi du mois de 9h à 12h (sans rendez-vous) et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous) (Antenne de Gannat de la Communauté de Communes – 1, place Fresnaye 03800 Gannat)

SAINT-POURÇAIN SIOULE LIMAGNE

ALLIER BOURBONNAIS Le Département

Transport

Afin de faciliter vos déplacements du quotidien, la Communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne propose un service de Transport à la Demande (TAD) ouvert à tous, le service T'LIB.

PROXIMITÉ
CONVIVIALITÉ
SERVICES
LOISIRS

T'LIB
LE TRANSPORT À LA DEMANDE OUVERT À TOUS

DÉPLACEZ-VOUS LIBREMENT
AU SEIN DE VOTRE TERRITOIRE

T'LIB, qu'est ce que c'est ?

T'LIB est un service de transport à la demande porte-à-porte que vous pouvez utiliser 1 fois par semaine hors rendez-vous médical (sauf dérogations).

Pour qui ?

Le service est ouvert à tous ! Tout le monde peut utiliser le transport T'LIB. Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Pour quel motif de déplacement ?

Vous pouvez utiliser le service T'LIB pour tous types de déplacements (faire ses courses, loisir, visite chez un proche, etc.).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SAINT-POURÇAIN
SIOULE LIMAGNE
comcom-ccspsl.fr

Comment bénéficier du service ?

En 3 étapes :

1. Inscrivez vous gratuitement auprès de la Communauté de Communes en remplissant le bulletin d'inscription,
2. Réservez votre trajet auprès du transporteur à ce numéro : 04.70.30.51.61. La réservation doit être faite au plus tôt 10 jours avant le déplacement et au plus tard 2 jours (avant 12h) avant le déplacement. (Le vendredi pour les trajets du lundi).
3. Voyagez : Vous êtes pris en charge à votre domicile par le transporteur pour vous conduire à votre destination. Pour le bon fonctionnement du service, pensez à être prêt 10 minutes avant l'heure convenue.

Pour quelle destination ?

Vous pouvez voyager vers et depuis n'importe quelle commune du territoire.

Quand ?

Lundi au vendredi : 7h00 – 19h00
Samedi : 8h30 – 13h00

Combien ?

Un tarif unique : 5€ le trajet
Dès 2 personnes dans le véhicule = un trajet optimisé* à 4€ !

*un trajet est considéré comme optimisé dès la présence de 2 personnes dans le véhicule.



SICTOM SUD-ALLIER

BIEN CHOISIR SON BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

INFOS pratiques

Vous êtes nombreux à solliciter régulièrement des conseils sur le choix d'un conteneur pour les ordures ménagères... Bien que le SICTOM Sud-Allier ne fournisse pas de bac aux particuliers, vous pouvez en acquérir afin de faciliter à la fois le stockage des déchets et leur collecte.
Zoom sur les bonnes pratiques à adopter.

QUEL BAC CHOISIR ?

Opter pour un bac à ordures ménagères permet non seulement de faciliter le ramassage mais aussi de préserver la santé des agents de collecte.

Si vous souhaitez acheter une poubelle pour présenter vos ordures ménagères à la collecte, vous pouvez vous rendre dans des magasins de bricolage/jardinage (pensez à demander des catalogues de fournisseurs car tous les modèles ne sont sûrement pas en rayon) ou sur des sites Internet.
Tout bac supérieur ou égal à 120L doit répondre à la norme NF EN 840 - 1 à 2 pour pouvoir être accroché sur les lève-conteneurs.



Ce type de bac est durable, il résistera mieux aux manipulations régulières lors des collectes ainsi qu'aux intempéries et fortes variations climatiques et il est également plus sécuritaire pour les agents de collecte qui n'auront pas à le soulever pour le vider.

En effet, la levée répétitive de charges lourdes et la manipulation constante des sacs, plus ou moins lourds, peuvent causer de nombreux problèmes musculaires et des blessures par coupures auxquels la collecte par bacs sur roues permet de remédier.



Les poubelles métalliques, souples et/ou ne répondant pas à la norme sont donc à proscrire. Elles sont effectivement très souvent trop lourdes pour être vidées manuellement et risquent d'être détériorées rapidement lors de leur manipulation.
Néanmoins, si leur poids est inférieur à 20kg, elles sont autorisées dans notre règlement de collecte.

À SAVOIR...

Le SICTOM Sud-Allier possède un règlement de collecte auquel tous les usagers doivent se conformer. Il contient notamment les précisions suivantes :

- Les ordures ménagères doivent obligatoirement être mises en sacs pour la collecte ;
- Les sacs ou poubelles ne répondant pas à la norme ne doivent pas peser plus de 20kg ;
- Les poubelles doivent être sorties la veille des jours de collecte, à partir de 20 heures, et être rentrées après leur vidage si possible.

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

N° de tél : 04 70 45 51 67

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Afin d'améliorer le confort des personnes en difficulté pour préparer quotidiennement leurs repas et favoriser le maintien à domicile, la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne assure la livraison de repas. Ce service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et + ou en convalescence, domiciliées sur le territoire.

Il est possible de bénéficier d'un repas du lundi au dimanche. Les repas sont livrés dans un véhicule frigorifique entre 7h30 et 13h00 du lundi au vendredi. Les repas du week-end sont livrés le vendredi et ceux des jours fériés sont livrés la veille.

Tarifs : 9,50 € le repas composé de 1 entrée, 1 plat, 1 accompagnement, 1 produit laitier, 1 dessert.
En option 100 g de pain 0,40 € – potage 0,60 €

Un délai de 3 jours est nécessaire pour mettre le service en place.



Contact

Portage de repas à domicile
29 rue Marcelin Berthelot
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
Tél : 04 70 47 67 20

LA MAISON DEPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE (MDA)

Gérée par le Département de l'Allier, la MDA s'adresse à une population large, comprenant des personnes âgées, des individus en situation de handicap, ainsi que leurs proches aidants. Ce lieu propose une assistance précieuse pour faciliter la vie quotidienne des aidants et de leurs proches en perte d'autonomie.

La MDA met à disposition des informations sur les dispositifs d'aide disponibles et aide à effectuer les démarches administratives nécessaires pour l'ouverture de droits. De plus, elle oriente vers les établissements ou services qui correspondent le mieux aux besoins des personnes accompagnées. Pour soutenir les familles dans leur démarche, elle offre un suivi personnalisé et garantit une coordination efficace avec les services sociaux et médico-sociaux. Il est conseillé de prendre contact avec la MDA pour connaître les modalités d'accès ou convenir d'un rendez-vous avant de se rendre sur place

Contact

MDA de Vichy - 71 Allée des Ailes, 03200 Vichy
Tél : 04 70 34 15 50



Seniors

Rester chez soi, vivre ailleurs que chez soi, prendre soin de soi... tous les dispositifs à destination des seniors et des aidants.



Handicap

Vie scolaire et étudiante, vie quotidienne, vie professionnelle, la Maison de l'Autonomie de l'Allier accompagne les personnes en situation de handicap.



Les aidants

Vous accompagnez une personne âgée et vous rencontrez des difficultés pour l'aider au quotidien ? Vous souhaitez prendre du temps pour vous ?

En images



Inauguration de La Halle
en présence du Sous-Préfet et des élus



Préparation du teaser
Octobre Rose



Congrès départemental
du Souvenir Français



Dépôt de gerbe cérémonie
du 11 novembre



Marché du jeudi matin



Démonstration de
ferrage de cheval

PETIT Casino
Broût-Vernet
Mr et Mme Blardone
04 70 58 20 13

CFC PRO
Cuisine Froid Clim Professionnel
Panneaux photovoltaïques
10, rue Marie Champiat
03110 Brout Vernet
cfcpro@sfr.fr
06 98 23 38 11

TOUT FAIRE
RÉNOVER, CONSTRUIRE, AMÉNAGER.
BOUDARD MATERIAUX
GOUZON - AIGURANDE - GUERET
St POURCAIN SUR SIOULE - St SILVAIN BAS LE ROC

HOP Electrick
06 72 84 12 06
Électricien de proximité
Travaux d'installation électrique dans tous locaux & dépannages
INTERVENTION DANS TOUTE L'ALLIER
franck.opalka03@gmail.com
@HOP Electrick
Brout-Vernet, Allier (03)
+33 6 72 84 12 06
n° SIRET : 804 106 243 00020

ECURIE DU SOLEIL
Brout Vernet
ECURIE DE PROPRIETAIRE
ELEVAGE – COMPETITION
VALORISATION JEUNES CHEVAUX ET PONEYS
SITUE A 15 MINUTES DE :
VICHY, GANNAT, SAINT POURAIN SUR SIOULE
CONTACT : ROUMIER PERRINE 06.88.90.49.21
BONNATERRE YOAN 06.70.23.86.17

Douc Heure
Soin visage & corps
Épilations, Maquillage
Beauté des mains & des pieds
INSTITUT DE BEAUTÉ
14 grande rue 03110 BROÛT-VERNET
& ESTHÉTIQUE À DOMICILE
Tel : 06 73 57 04 91
Mail : douc.heure@hotmail.fr
Site Internet : doucheure.jimdo.com
Facebook : DoucHeureO3
Twitter : @Douc_Heure

Gourmet Fiolant
Traiteur de toutes vos envies

TECHNO DRONE AUVERGNE
TDA
Survolez les limites de l'entretien traditionnel.
Une solution innovante pour entretenir vos bâtiments sans effort : le nettoyage par drone, rapide, précis et respectueux de vos surfaces.
Entretien de Toitures / Façades
Désinsectisation frelons par drone
Nettoyage de panneaux photos voltaïques
technodroneauvergne@gmail.com
technodroneauvergne.com
06-23-17-87-94

TREYVE PAYSAGES
Treyve Paysages
40 Route de Vichy,
03110 Saint-Didier-la-Forêt
Tél. 04 70 32 50 66
www.treyve-paysages.fr
UNE HISTOIRE, UNE PASSION, UN SAVOIR VERT
DEPUIS 1845

SPIE CityNetworks,
partenaire de la performance des territoires
SPIE CityNetworks
Les Paltrats
03 500 Saint-Pourçain sur Sioule
tél. 04.70.45.35.15
www.spie.com
Services à la cité
Vidéoprotection
Eclairage public
Transport et Mobilité
Electromobilité
Réseaux d'énergie
Réseaux numériques
SPIE

LAVERIE BROUT-VERNET
7j/7 de 7h à 20h
28, bis Grande Rue
03110 Brout-Vernet
06 20 11 11 76
bouzin.laurine@gmail.com



Location de salles

LA HALLE/TIERS LIEU - 1, PLACE DE L'EGLISE.

Le Tiers-Lieu comprend :

- Une salle de réunion équipée d'un vidéoprojecteur.
- Un espace de coworking
- Un hall d'accueil comprenant une kitchenette avec une machine à café', un micro-onde, une bouilloire et un réfrigérateur.
- Une mezzanine
- Des WC publics accessibles à toutes et tous.

TARIFS

Espaces de coworking, mezzanine (2/3 personnes) + accès à la cafétéria

- 5€ la demi-journée / 40€ forfait hebdomadaire

Salle principale (jusqu'à 25 personnes) vidéoprojecteur inclus + accès à la cafétéria

- 30 € la journée pour les habitants de Brout-Vernet,
- 50 € la journée pour les associations et personnes extérieures à la commune

Bureaux « 4 à 8 personnes » + accès à la cafétéria : Gratuité

Gratuité pour les associations de la commune pour réunions et activités de groupes.

Les réservations se font à la mairie.



SALLE POLYVALENTE PIERRE D'ALANÇON – 5 ALLEE DU SOUVENIR FRANÇAIS

TARIFS

	Petite salle		Grande salle	
	Du 15/04/ au 15/10	***Du 16/10 au 14/04 (chauffage inclus)***	***Du 15/04/au 15/10***	***16/10 au 14/04 (chauffage inclus)***
Associations de la commune	**La 1ière manifestation de l'année est gratuite**			
Manifestations sans but lucratif	30€	50€	50€	100€
Manifestations à but lucratif	100€	150€	180€	300€
Particuliers de la commune	100€	150€	180€	300€
Extérieurs à la commune	280€	350€	450€	600€

Location de vaisselle sur demande

Deux chèques de caution restitués après état des lieux et paiement intégral de la facture :

- Grande salle : 500€ pour les dégradations et 150€ pour le ménage
- Petite salle : 500€ pour les dégradations et 100€ pour le ménage

CAPACITE DES SALLES

Petite salle vide : 200 personnes / Avec aménagements 120 personnes.
Grande salle vide : 371 personnes / Selon aménagements de 288 à 400 personnes.
Ensemble petite et grande salles vides : 580 personnes

EIRL VIDAL EMMANUEL

Menuiserie Bois, Alu, PVC, Escalier, Volets
Agencement intérieur, Cuisine, Dressing
Parquet, Lambris, Bardage

Tél: 06 75 96 27 57

N° SIRET : 801 102 963 00015

Les pouillards
03110 BROUT- VERNET

emmanuelvidal03@gmail.com

AMBULANCES DE L'ANDELOT

24h/24 TAXI 7j/7



3 TAXIS* - 2 AMBULANCES - 2 V.S.L
Conventionné toutes caisses

04 70 90 58 45

2 RUE EUGÈNE ROUHER 03110 BROUT-VERNET
ambandelot@hotmail.fr - www.andelot.org



*Commune de stationnement : St Pont n°1 – Le Mayet d'Ecole n°1- Escurolles n°1

Allier Autos Services



Vente véhicules neufs & occasions
Entretien & réparation toutes marques

@ allierautosservices@orange.fr
facebook.fr/allierautosservices

24 Village Les Combes,
03110 BROUT-VERNET
Tél 04.70.58.21.88

ETS CARTON

Kubota



carton.kubotaconcessionnaire.fr
contact@carton-agri.com

J.-P. CARTON : 06 80 58 45 43
PH. CHANET : 06 75 79 42 89

ETABLISSEMENT DE ST POURCAIN / SIOULE

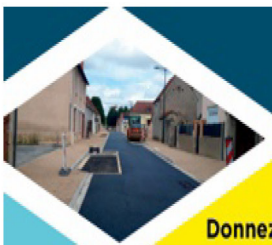

Donnez vie à vos projets les plus ambitieux !



28 Rue du Daufort
03500 ST POURCAIN / SIOULE

04 70 45 72 90

COLAS.COM

COLAS

La Rosalyce

Boucherie - Charcuterie - Volailles - Buffet froid

Gabriel Restaurant

Lulu & Marcel

Fruits - Légumes - Fromages - Épicerie - Vins

CHARMEIL - 04 70 32 37 13

Les associations

Associations	Personnes à contacter	Adresse	Tel	Mail
Amicale du C.I.R-V.A.S	BUSSERON Maximilien	3, rue de la caserne	06 79 92 71 73	maximilien.busseron@orange.fr
AMALLIS	RIFFARD Yrène		04 70 35 36 96	riffard.yrene@amallis.fr
Amis du Domaine du Centenaire (ADDC)	DE LARMINAT Pierre	52, route de Saint Didier	07 86 64 26 92	pdelarminat@addcentenaire.fr
Association des Anciens Combattants en A.F.N	DUCLOUTRIER Jean	26 rue du Clos Gannat		
Association des professionnels de santé	CARUANA Andréea	1, place de la Chaume	06 67 92 97 15	docteurcaruana@orange.fr
Association Sportive Relais	BARBECOT Laurent COURBIÈRE Marie-Pierre	10, rue du Clos Martin		laurent.barbecot@gmail.com
ATEC Team de Broût	CHABARD Lucas	1,place de la Mairie	04 70 58 61 54	garderie@brout-vernet.fr
AZI LA GARANCE	GLOMET Jean-François	1,place de la Mairie	06 74 47 26 12	azi.la.garance@orange.fr
Boule Amicale de Broût-Vernet	CARTON Jean-Pierre	38,route des Trois Ormeaux	04 70 58 22 78	jpierre.carton@orange.fr
Broût-Vernet Cluny	LORETAN Stéphane	1, place de la Mairie		broutvernetcluny@gmail.com
Broût-Vernet Pétanque	HOTTOT Philippe	29, grande Rue	06 36 15 90 27	philippe.hottot@outlook.fr
Centre Social Rural La Magic	FAYOL Jean-Pierre MAGERAND Patrick	28, rue de la Chaume	04 70 58 20 68	contact@lamagic.fr
Club des 25	COMBAL Yvan	4,rue des Tilleuls		yvan.combal@orange.fr
Club des Ainés	HOUBÉ Pierre	28,rue de la Chaume	06 64 17 10 53	pierre-hoube@orange.fr
Club des Jeunes	MESPLES Antonin	1,place de la Mairie	07 86 21 77 81	antonin.mesples@gmail.com
Comité des fêtes	RICHARD Philippe	1,place de la Mairie	04 70 58 20 79	philippe.richard36@orange.fr
Confrérie des Frères Jus de Pommes	ANTOINE Léone	19,grande rue	07 86 58 79 67	philippe.richard36@orange.fr
DANSONS GAI	DEFOSSE Monique	1,place de la Mairie		dilon.arlette@wanadoo.fr
FNATH	OIZEL Jocelyne	14, rue des Combes	04 70 58 24 43	jeanclaude.vivier@orange.fr
La Brouette en scène	MARAVAL Jean-Marc	1, route de Marmagne	06 18 45 40 13	la.brouette.en.scene@gmail.com
Les Runners Broût-Vernetois	MOULIN Franck		06 63 53 71 33	asso-runnersbv@orange.fr
La Paroisse	JAFFUEL Michèle	17,rue de Chatellenier	06 81 50 94 86	michele.jaffuel@orange.fr
PETIT ANGE Clara	LEFAY Emilie	24, rue de la Croix rouge	06 59 04 21 74	emyetguiz37@gmail.com
R.E.C.R.E	GUILLEMÉ Hanna	1, place de la Mairie		recre.brout@gmail.com
Société de Chasse	JOUAT Michel		07 89 28 62 97	michel.jouat@live.fr
Souvenir Français	MESPLES Antonin	1,place de la Mairie	07 86 21 77 81	antonin.mesples@gmail.com
Yvan Trial Dynamic	BOURCY Yvan	1, rue d'Arvillon	06 51 39 00 49	yvan.bourcy@gmail.com


Boulangerie - Pâtisserie - Sandwicherie
AUX DELICES BOURBONNAIS
11 Grande Rue
03110 BROUT-VERNET
Tél : 04 70 58 20 85
Facebook : @Aux Délices Bourbonnais
Ouvert tous les jours (sauf le lundi)
7h00 – 12h30 / 15h00 - 19h00
Dimanche : fermeture à 12h30
Campaillette
ARTISAN BOULANGER
www.campaillette.com

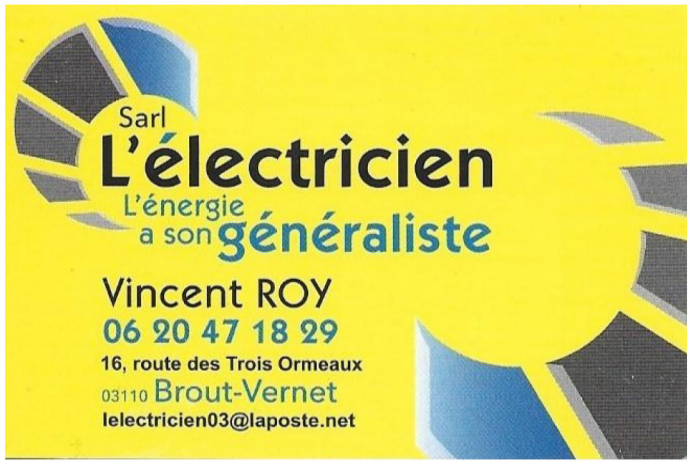
Sarl
L'électricien
L'énergie a son généraliste
Vincent ROY
06 20 47 18 29
16, route des Trois Ormeaux
03110 Brout-Vernet
lelectricien03@laposte.net


Chlic Chlac
COIFFURE
T. 04 70 58 25 54
20, Grande Rue - 03110 BROUT VERNET


GAEC MESPLES
Vente directe de viande Charolaise / Aubrac
Caissette de 10kg sous vide
06-81-95-50-96
06-74-26-35-48
elyseemesples@gmail.com
Chante-Alouette
03110 Broût-Vernet


Pension du Rio Parana
Pension pour Chat & Chien
Pension canine & féline
LE RIO PARANA
03110 Brout Vernet
Infos et conditions sur notre site :
www.pensiondurioparana.com
06.20.16.20.95


Taxi
MECHIN
06 86 15 98 44
Gannat
Broût-Vernet
04 70 56 60 10
Chantelle


LE VINCENNES
Bar Tabac Presse PMU Snack
1 Grande Rue
03110 BROÛT-VERNET
Lundi 8h30 - 12h30
Mardi à dimanche 7h30 - 12h30
NOUVEAU
*PHOTOS D'IDENTITÉ
*e -PHOTOS
*TIRAGES PHOTOS
SIRET : 78842527000014


Ets Caille
Tout pour réussir votre environnement
depuis 1988
35 ans !
DES SOLUTIONS DE TONTES CLASSIQUES & INNOVANTES
www.caille-environnement.fr
Retrouvez-nous sur @caillenvironnement
33, route des 3 Ormeaux
03110 BROÛT-VERNET / TÉL : 04 70 58 24 81
8, rue du Commandant Ramon
03270 SAINT-YORRE / TÉL : 04 70 59 54 21

Adresses utiles

ANIMAUX	BY Class, Cédric Léa Alicia et Sonia	1, impasse du Buisson Charroux	06 33 34 08 81 06 33 41 21 20
	Cabinet vétérinaire	31 route des Trois Ormeaux	04 70 58 20 04
	Pension RIO PARANA Elevage, dressage – BOUCHER Luciano	1 chemin de Joinville Le Bois du Vernet	06 20 16 20 95
	Ecurie DATSIT Equit 03 63	Chemin de Montpensier	06 65 44 73 22
	Les écuries du Soleil, Perrine ROUMIER et Yoan BONNATERRE	10, route des Arcis	06 88 90 49 21 06 70 23 86 17
	Songe de lune noire	7, rue de la Motte Champiat	06 65 79 45 02
BANQUE	La Poste	Place de la Mairie	04 70 58 21 74
HÉBERGEMENT	Chambres d'hôtes "Les Fleurs des Champs"	2, route du Pont Blanc L'Etang du Vernet	04 70 58 21 42
	Gîte "Au vrai chez soi"	3 rue du Pont des Places	06 08 64 62 55
	Gîte "L'Atelier de Marie"	4, Rue du Pont des Places	06 59 24 27 92
	Gîte "L'atelier d'Ambre"	7, rue de l'Andelot	06 59 24 27 92
	Gite "La Mésange Bleue"	7, rue du Clos Martin	site: gites.fr
	Airbnb "L'Atelier Beau Lieu chez Agathe"	7, rue de la Croix rouge	06 33 78 93 48
	Airbnb « Les Trois Ormeaux »	26, Rue des Trois Ormeaux	06 50 52 01 37
RESTAURATION	Le Tisonnier	26, Grande Rue	04 70 59 49 97
	Centre routier "Le Relais de Lilas"	1-3, Route de la Suchette RD 2009	04 70 58 24 61
	Restaurant "Le Relais Bourbonnais"	21, route du Vernet Sur Sioule	04 70 58 21 16
	Boulangerie "Aux Délices Bourbonnais"	11 Grande rue	04 70 58 20 85
COMMERCES ALIMENTAIRES	Saveurs d'Andalousie	32 rue des Trois Ormeaux	06 87 38 93 04
	Supérette "Le Petit Casino"	12, Grande rue	04 70 58 20 13
	Tabac presse loto - Joël CASSISSA	1, Grande rue	04 43 03 29 76
DIVERS	CALUISI - Traduction	2 route d'Aubeterre	04 70 58 25 64
	Coiffure Chlic Chlac	20 Grande rue	04 70 58 25 54
	Douc'Heure – Institut de beauté	14 Grande rue	06 73 57 04 91
	EMY Couture	2 rue des Combes	06 66 47 07 23
	Inka-G Créations, créations de pièces uniques en bois	Rue des Maisons Neuves	06 63 71 43 40
	Laverie de Broût-Vernet	28, Grande Rue	06 20 11 11 76
	Lilin, bougies parfumées	24, Route du Vernet sur Sioule Contretout	www.lilin-paris;com
	Ma Gourmandise, bonbons, glaces, thés	1-3 Route de la Suchette	06 24 48 38 81
	Valérie BLUM, artiste peintre	5 route des Trois Ormeaux	www.valerieblum.fr
	Minut' Papillon	6, rue du Pont des Places	www.minut-papillon.fr
	MAISON Victor	16, Grande Rue	07 82 53 14 47
	Le Fleuret nomade	Chaussecourte	escrimlfn@gmail.com
ESPACES VERTS PRODUCTION AGRICOLE	CUMA du Verger, H. CROCHET	Mairie 1, Place de la Mairie	06 30 55 85 24
	Eko-Kok, paillis	52, route de Saint Didier	07 86 64 26 92
	Espaces verts, Elvis BONTEMPS	17, Rue de la Motte Champiat	07 82 32 99 60
	POILLIOT PAYSAGE	15, Route de Vichy	07 89 62 81 32
	VEYRET ESPACES VERTS	9, rue de l'Anglard	06 85 76 42 18


Aux Floralies
Fleuriste, une passion...
OUVERT 7j/7
Rue Louis Tellier - ZA La Carmone
(A côté de Centrakor)
03500 Saint Pourçain sur Sioule
04 70 45 31 77
auxfloralies03@orange.fr
www.auxfloralies03.com


Mélanie Magnoni,Fabien Roinoux
&
Miléna Roinoux
Sur reservation:
Éveil poney des l'âge de 2 ans.
Cours poney enfants et cours adultes.
Page FB : DatsitEquit03.63
LES ÉCURIES
DE MONTPENSIER
0665447322
2 chemin de Montpensier
03110 Brout-Vernet


ESPACES VERTS
POILLIOT PAYSAGE
Taille
Tonte
Debroussaillage
Desouchage
Elagage
Abattage
Defrichage
Evacuation dechets et gravats
Devis gratuit
07.89.62.81.32
Broût-Vernet
03110
Poilliot Jeremy
poilliotjeremy@orange.fr


Saveurs D'Andalousie
Agrumes & huile d'olive biologiques
32, rue des Trois Ormeaux
03110 BROÛT-VERNET
José Juan : 06 87 38 93 04
saveursdandalousie@gmail.com


CENTRE EQUESTRE
By clas
1 Impasse Buisson Charroux
03110 BROÛT-VERNET
Poney club
Écurie de propriétaires
Pension de travail
DÉBOURRAGE
VALORISATION
ÉLEVAGE & COMMERCE
de chevaux de sport
PEIGNIEUX Sonia - 06 33 34 08 81
mail : ce.byclas@gmail.com
Site : https://sites.google.com/view/byclas/accueil
facebook : CE Byclas
Instagram : Team Byclas


ETS VERDOYANT
Désinsectisation
Dératisation
Désinfection
- Destruction nids de guêpes et frelons
- Traitement punaises de lits, processionnaires,puces,blattes...
- Dératisation
- Désinfection locaux
7/7
INTERVENTION RAPIDE
DEVIS GRATUIT
06 47 40 12 93
Agréé CERTIBIOCIDE
Traitements raisonnés
@ : ets.verdoyant@gmail.com
siret n°849 439 252 00024


MAILLARD
ELAGUEUR GRIMPEUR
ARBORISTE
VENTE
BOIS DE CHAUFFAGE
Tél.: 06 42 76 04 31
corentin.maillard03@laposte.net

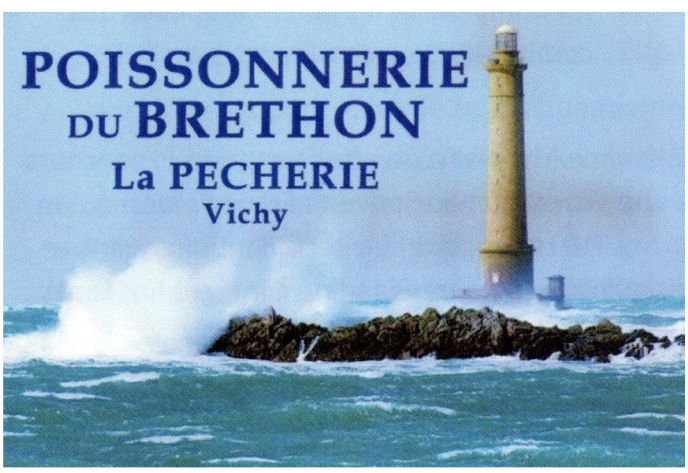
POISSONNERIE
DU BRETHON
La PECHERIE
Vichy

MÉCANIQUE & TRANSPORTS	SARL CARTON Machines agricoles	38, route des Trois Ormeaux	04 70 58 21 02
	SARL CAILLE MOTOCULTURE	33, route des Troix Ormeaux	04 70 58 24 81
	Garage ALLIER AUTOS SERVICES	10, rue de la Caserne, ZA Les Combes	04 70 58 21 88
	STATION SERVICE TULON	24, route du Village des Combes - RD 2009	04 70 58 22 06
	MOTO LOISIRS 03	3, rue Marie Champiat ZA Les Combes et Palayon	06 50 09 37 07 04 70 59 84 45
	SARL HANGGELI transports	4, route des Saint-Didier	04 70 58 22 38
	SARL VIDANGES GAUME	6, rue Marie Champiat ZA Les Combes	04 70 58 25 79 06 07 54 59 79
	MAZZEGA WASH	17, rue des Noyeraies	07 69 39 50 60
	ALLO TAXI - Franck MOULIN		06 63 53 74 33
	NBTP	Allée du Souvenir Français	06 85 17 44 02
	TAXI MECHIN-BESSAC	22 bis, rue de la Chaume	06 86 15 98 44 04 70 56 60 10
PRODUCTEURS LOCAUX	EARL La Ferme des Bougnats	39, rue de l'Anglard Lieu-dit Querfour	06 37 77 04 55
	EURL Brew Vernet	9 rue de la Croix Rouge	07 82 00 74 22
	GAEC MESPLES - vente directe de viande bovine	2 chemin de Chantalouette	06 81 95 50 96
	EARL Pierre BURLOT	Chemin de la Courie	06 80 05 57 45
	La ferme de la Planche Artaud	2, impasse de la Planche Artaud L'Anglard	06 75 96 27 57
	La Ferme de la Terrasse Sébastien VIDAL	10, Route de la Terrasse	06 75 96 27 57
SANTÉ & SOCIAL	Cabinet d'infirmières Anne SINACORI et Valérie COGNET	18, Route des Trois Ormeaux	04 70 58 24 59
	Docteur Andréea CARUANA	1 Place de la Chaume	04 70 32 19 81
	Docteur Cindy VALCOURT		
	Docteur Elodie LUKASZEWICZ		
	Docteur Audrey LEVEL		
	Masseur-Kinésithérapeutes Thomas LENOIR Annelise BESNARD	10, Grande rue	06 32 25 91 28
	LES AMBULANCES DE L'ANDELOT	2 rue Eugène Rouher	04 70 90 58 45
	Réflexologue Nelly BADUEL	1 Place de la Chaume	06 73 54 41 39
	Ergothérapeute Agathe FERRIER	7, rue de la Croix rouge	06 33 78 93 48
	Pharmacie Anne-Lise PASSEVENT-BENY	6 allée du Souvenir Français	04 70 32 92 32
	Podologue Myriam KODOK-BOUNNECHE	1,Place de la Chaume	07 68 84 21 08
TRAVAUX DU BÂTIMENT	SARL L'Electricien	16 route des Trois Ormeaux	06 20 47 18 29
	Karina GAILLE, Multi travaux, peinture, déco,	13 rue de l'Anglard	04 70 58 22 31 06 31 66 28 78
	Augustin GROSSLER, plomberie générale	4, rue des Maisons Neuves	06 80 64 68 38
	EIRL Emmanuel VIDAL Menuiserie Bois, Agencement intérieur	13, chemin du Verger Les Pouillards	06 08 04 83 41
	HOP Electrick, Franck OPALKA	20, route de St Didier	06 72 84 12 06
	CFC PRO	10, rue Marie Champiat	06 98 23 38 11
	SR Rénov'	1, rue du Bois de Broût	07 86 24 98 67
	DCR Chaudronnerie	6, route de Vendat Les Rifs	07 67 04 72 78

EURL VIDANGE GAUME

FOSSES SEPTIQUES
FOSSES D'AISANCES
PUITS PERDUS - PISCINES
BAC A GRAISSES
DEBOUCHAGE & CURAGE
(CONDUITS TOUTE NATURE)
LES COMBES - RN 9 - BROUT-VERNET
04 70 58 25 79

1990
Menuiserie BEAUDONNET
Didier
03 Bellenaves
MB
Bois
PVC
Alu
Fabrication sur-mesure et pose
04 70 58 35 34
RGE ECO artisan



GEOMETRES EXPERTS

ETUDES ET MAITRISE VRD - BORNAGE DIVISIONS COPROPRIETE - DETECTION DE RESEAUX – RELEVE DE BATIMENTS SCAN 3D – RELEVE PAR DRONE

Jean Paul SERRE - Olivier TRUTTMANN

Cédric MANGIN – Yann GUIRIEC

18 avenue du Lac d'Allier
03200 VICHY
Tél. 04 70 32 98 70
serre.geometre@wanadoo.fr

26 cours Tracy
03300 CUSSET
Tél. 04 70 98 87 51
Geometre.cusset@gmail.com

RDB ENERGIES
46 route de Montluçon
03390 MONTMARAULT
tél. 04 70 07 32 62

Pour tous vos travaux, neufs et rénovation, de plomberie, de chauffage (fioul, gaz, bois, energies renouvelables) et de ventilation



TVA à taux réduit
Crédit d'Impôts
Accessibilité PMR

Entreprise RGE n° E160796

DEVIS GRATUIT

SNV IMMOBILIER
PRESTIGE

Maryline TOURET
Consultante

06 78 10 33 58
maryline@snvimmobilierprestige.com
www.snvimmobilierprestige.com

Didier BEAUDONNET
Pompes Funèbres Privées



ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
FUNÉRARIUM
MONUMENTS FUNÉRAIRES - CAVEAUX
ENTRETIEN DE TOMBES
CONTRATS DE PRÉVOYANCE OBSÈQUES

04 70 58 35 34
ZA rue des Lauriers - 03330 BELLENAVES
funeraire@didierbeaudonnet.fr – www.beaudonnetpompesfunebres.com

ENTREPRISE MAZET SAS
03300 CREUZIER LE VIEUX
04.70.98.04.89
vichy@mazet-batiment.com
Plâtrerie Peinture Faux-plafond Façade

Contacts utiles

	CONTACTS	HORAIRES D'OUVERTURE
Ecole	Directrice : Stéphanie MÉLONI 04 70 58 20 08 ecole.brout-vernet.03@ac-clermont.fr	
Cantine	Cuisinière : Virginie BARNIER Agent restauration : Fabienne FRAGNY 04 70 58 20 06 cantine@brout-vernet.fr	
Accueil périscolaire «Les Piafs»	Directrice : Aurélie GARETIER Directrice adjointe : Cécile DASSAUD 04 70 58 61 54 ou 06 78 61 02 94 garderie@brout-vernet.fr	Du lundi au vendredi de 7h à 8h30 et de 16h à 18h30 - Fermée le mercredi
Accueil extrascolaire «La Caz'Ados»	Directrice : Aurélie GARETIER Directeur adjoint : Bastien CHAFFAT 04 70 58 61 54 ou 06 78 61 02 94 garderie@brout-vernet.fr	1ère semaine des petites vacances scolaires excepté les vacances de Noël 3 premières semaines des vacances d'été de 14h à 18h selon planning
Bibliothèque	Valérie MAZZA 04 70 58 61 54 bibliotheque@brout-vernet.fr	Jeudi et samedi de 10h30 à 11h30
Centre social La Magic	Directeur : Pierre GOBET 04 70 58 20 68 / contact@lamagic.fr	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à17h00
La Poste	04 70 58 21 74	Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
Correspondant de presse La Montagne	Philippe RICHARD 06 79 74 14 98	
Paroisse	Abbé François GUILLAUMIN 04 70 90 05 35 stlegersteprocule@gmail.com	
Assistante sociale	Linda MORAND 04 70 34 39 70 msd-bellerive@allier.fr	Permanence un mardi sur deux les matins à la mairie
France Services	06 12 68 90 34 04 70 58 43 65	3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h à La Halle, place de l'église
Trésorerie de Gannat	04 70 90 02 36	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Gendarmerie de Gannat	04 70 90 97 09	Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Dimanche de 9h à 12h et de 15h à18h
Pompiers	Lieutenant Fabrice MAZZEGA Numéro d'appel d'urgence : 18 ou 112	
Eau SIVOM Sioule et Bouble	Astreinte téléphonique 04 70 90 02 89	Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 sauf le vendredi à 16h30
ENEDIS	Dépannage au 09 72 67 50 03	
Ordures ménagères SICTOM	04 70 45 51 67 contact@sictom-sud-allier.fr	Du lundi au jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et vendredi de 8h à 13h Ramassage : Déchets ménagers : vendredi matin Poubelles jaunes : mercredi matin 1 fois sur 3
Déchetterie	06 84 74 70 35 04 70 45 51 67	Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Sous-préfecture Vichy	04 70 30 13 50	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

A vos agendas !

JANVIER

Mercredi 7 janvier
Galette du Club des Ainés
Salle Polyvalente



Dimanche 18 janvier
Vœux du Maire
Salle Polyvalente

Samedi 24 janvier
Exposition d'oiseaux
Salle Polyvalente

Samedi 31 janvier
Soirée Tartiflette de La Magic
Salle Polyvalente

FEVRIER

Mercredi 11 février
Beignets du Club des Ainés
Salle Polyvalente

Samedi 21 février
Nuit du Folk du Comité des Fêtes
Salle Polyvalente

MARS

Dimanche 8 mars
Bal du Club des Ainés
Salle Polyvalente

Samedi 14 mars
Concert Ardante
La Brouette en Scène



Jeudi 19 mars
Cérémonie AFN

Dimanche 29 mars
Loto de la RÉCRÉ
Salle Polyvalente

AVRIL

Dimanche 05 avril
Choucroute du Club des Ainés
Salle Polyvalente

Samedi 25 avril
En Aparthé avec Robert Schumann
La Brouette en Scène

Dimanche 26 avril
Brocante de La Magic et du Comité des Fêtes

MAI

Vendredi 8 mai
Commémoration de l'armistice

Jeudi 21 mai
La Fête du Pain du Comité des Fêtes

Samedi 23 mai
Amilo Didémo
La Brouette en Scène

JUIN

Samedi 8 juin
Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine Souvenir Français

Samedi 13 juin
Concert de la Section Trad de l'école de musique communautaire
Salle Polyvalente

Jeudi 18 juin
Commémoration appel du 18 juin

JUILLET

Samedi 4 juillet
Festival des Solidarités
Place de l'église

Mardi 14 juillet
Fête nationale du Comité des Fêtes
Place de l'église

AOUT

Samedi 15 août
Fête de la Batteuse du Club des Jeunes

Samedi 29 août
Cérémonie commémorative Bois Bournat par le Souvenir Français

SEPTEMBRE

Dimanche 20 septembre
Journée du Patrimoine par Azi la Garance
Salle Polyvalente

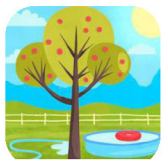

Dimanche 27 septembre
Bal du Club des Ainés
Salle Polyvalente

OCTOBRE



Samedi 10 octobre
Fred Godart
La Brouette en Scène

Dimanche 11 octobre
Relais sportif de l'association Relais
Salle Polyvalente

Dimanche 18 octobre
Loto de la Société de Chasse
Salle Polyvalente

Jeudi 29 octobre
Fête de la Saint Mazeran

Samedi 31 octobre
Election de Miss Auvergne / Mademoiselle Auvergne
Salle Polyvalente

NOVEMBRE

Samedi 6 novembre
Ganesha Nâga
La Brouette en Scène

Samedi 7 novembre
Soirée festive Club des Jeunes
Salle Polyvalente

Mercredi 11 novembre
Commémoration de l'armistice

Dimanche 15 novembre
Bal du Club des Ainés
Salle Polyvalente

Dimanche 22 novembre
Repas des anciens du CCAS
Salle Polyvalente

DECEMBRE

Samedi 5 décembre
Frédéric Bobin
La Brouette en Scène

Commémoration de la fin des Combats en Algérie par le Souvenir Français

Mercredi 9 décembre
Bûche de Noël du Club des Ainés
Salle Polyvalente

Ce calendrier est donné à titre indicatif.
Il est susceptible d'être modifié
et complété.